

# Insee Conjoncture

Provence-Alpes-Côte d'Azur



N° 5

mai 2015

## Le bilan économique L'économie régionale perd de l'élan en 2014

Les différentes analyses de ce bilan économique 2014 ont été rédigées par l'Insee ainsi que les partenaires suivants : Banque de France, Direccte, Dreal, Draaf, DRJSCS, ORT, Dros, Cerc, Rectorats des académies d'Aix-Marseille et de Nice. Nous les remercions vivement de cette précieuse collaboration au service de l'information du public.



#### Avertissement

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de janvier à mai 2015. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

#### Signes conventionnels utilisés

nd Résultat non disponible  
 /// Absence de résultat due à la nature des choses  
 e Estimation  
 p Résultat provisoire  
 r Résultat révisé par rapport à l'édition précédente  
 n.s résultat non significatif  
 € euro  
 M Million  
 Md Milliard

# Sommaire

<b>Synthèse régionale</b>	<b>4</b>
L'économie régionale perd de l'élan en 2014	
<b>Emploi</b>	<b>6</b>
Le secteur tertiaire, toujours seul à créer de l'emploi salarié	
<b>Chômage</b>	<b>8</b>
Nouvelle année morose pour le marché du travail	
<b>Démographie des entreprises</b>	<b>10</b>
Nouveau recul de la création d'entreprises en 2014	
<b>Construction</b>	<b>12</b>
Reprise timide du marché immobilier neuf ; la construction neuve toujours à la peine	
<b>Tourisme</b>	<b>14</b>
Nouvelle baisse de fréquentation dans les hôtels	
<b>Transports</b>	<b>16</b>
Le transport de marchandises mis à mal	
<b>Agriculture</b>	<b>18</b>
Récoltes abondantes et embargo russe ont pesé sur les cours	
<b>Activités bancaires</b>	<b>20</b>
En 2014, l'encours de crédits bancaires progresse plus vite qu'en France de province	
<b>Enseignement</b>	<b>22</b>
Toujours plus d'élèves dans les deux académies	
<b>Minima sociaux</b>	<b>24</b>
Progression moins soutenue du nombre d'allocataires du RSA et de l'AAH	
<b>Définitions</b>	<b>26</b>

# Synthèse régionale

## L'économie régionale perd de l'élan en 2014

En 2014, dans un contexte de faible croissance de l'activité, les difficultés sur le marché du travail ont persisté, tant en France qu'en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Dans la région, l'emploi a fléchi dans la quasi-totalité des secteurs d'activité et le nombre d'allocataires du RSA a continué d'augmenter.

Eric Rubiloni, Philippe Winnicki, Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur

En 2014, l'activité mondiale a légèrement accéléré : la reprise s'est affirmée dans les pays avancés, tandis que la croissance a fléchi dans la plupart des pays émergents. En France, l'économie a cru faiblement, progressant de 0,2 % après + 0,7% en 2013, l'emploi salarié marchand non agricole a reculé et le taux de chômage a continué d'augmenter pour atteindre 10,0 % fin 2014 (+ 0,4 point sur un an) en France métropolitaine.

### L'emploi salarié cale en Paca

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'emploi salarié a également reculé de 0,3 % en 2014 (après + 0,4 % en 2013), soit 3 560 emplois en moins sur un an. Les effectifs salariés du secteur tertiaire, principal moteur de l'emploi régional, n'ont que légèrement augmenté (+ 0,1 % sur un an, après + 0,4 % en moyenne entre 2008 et 2013), ce qui, à l'inverse des années précédentes, n'a pas suffi à compenser les pertes enregistrées dans l'industrie (- 0,7 %, soit 1 110 emplois en moins) et la construction (- 2,9 % soit 3 030 emplois de moins). Pour autant, Paca se situe parmi les neuf régions métropolitaines qui ont enregistré le plus faible recul de l'emploi salarié.

### Nouvelle année morose pour le marché du travail

En parallèle, le nombre de demandeurs d'emploi a continué d'augmenter en Provence-Alpes-Côte d'Azur (+ 28 070 demandeurs d'emploi entre fin 2013 et fin 2014), et a même accéléré au second semestre (+ 16 710 demandeurs). Les actifs de plus de 50 ans et les demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an sont les plus touchés comme les années précédentes, tandis que les jeunes ont mieux résisté. En définitive, le taux de chômage localisé a augmenté de 0,5 point

sur un an, dont + 0,4 point au second semestre. Fin 2014, il s'établit à 11,6 % de la population active.

### Progression moins soutenue du nombre d'allocataires du RSA

Conséquence de la persistance d'un chômage élevé, le nombre d'allocataires du RSA a continué d'augmenter en 2014, mais moins qu'en 2013 (respectivement + 3,8 % et + 5,2 % en 2013). Fin 2014, 206 000 foyers sont allocataires du RSA en Paca. En comptant les conjoints, enfants et autres personnes à charge, près de 430 000 personnes, soit 8,7 % de la population régionale, vivent dans un foyer allocataire du RSA.

### Nouvelle baisse de fréquentation dans les hôtels

Pour la deuxième année consécutive, la fréquentation hôtelière a baissé en Paca (- 1,8 % en 2014, après - 1,7 % en 2013). La clientèle internationale, qui soutenait le tourisme régional depuis 2010, est venue moins nombreuse et la clientèle française a de nouveau été moins présente. Pour autant, la durée moyenne de séjour des touristes a augmenté, et le taux d'occupation des hôtels a renoué avec la hausse. Simultanément, la fréquentation des campings a continué d'augmenter.

### Le transport de marchandises mis à mal

En 2014, le trafic de marchandises a poursuivi son repli en Provence-Alpes-Côte d'Azur, quel que soit le mode de transport utilisé. À l'inverse, le transport de passagers a conservé le soutien du tourisme maritime et du trafic aérien international. Par ailleurs, les ventes de véhicules neufs ont légèrement baissé.

### Récoltes abondantes et embargo russe ont pesé sur les cours agricoles

Avec un climat favorable, les récoltes de 2014 ont été abondantes pour la majorité des productions agricoles. Cet afflux a déséquilibré dès le début de saison les marchés des fruits d'été, tandis que l'embargo russe, à partir d'août, est venu réduire les débouchés et exacerber la concurrence intra-européenne, notamment en pomme. Les ventes se sont réalisées à des cours bas voire très bas. Les productions animales ont légèrement augmenté pour les bovins et ont un peu reculé pour la filière ovine.

### Reprise timide du marché immobilier neuf ; la construction neuve toujours à la peine

Après trois années de baisse consécutive, les ventes de logements neufs ont renoué avec la hausse en 2014. Dans le même temps, les mises en ventes de logements ont continué de baisser, permettant ainsi au stock de logements proposés à la vente de s'ajuster. Côté construction, l'activité reste morose. Le nombre de permis de construire a poursuivi son repli en 2014 et les mises en chantiers de logements ont rechuté. Une reprise émerge toutefois dans la construction de locaux non-résidentiels.

### Nouveau recul de la création d'entreprises

Pour la deuxième année consécutive, le nombre d'entreprises créées a baissé en Paca (- 1,1 % en 2014, après - 5,1 % l'année précédente). Cette diminution est majoritairement imputable au recul des créations d'entreprises individuelles (hors micro entrepreneurs). Les défaillances d'entreprises sont pour leur part restées stables. ■

# Contexte national

## En 2014, l'économie française croît faiblement, le pouvoir d'achat des ménages accélère

Laurent Clavel, Direction des études et synthèses économiques, Insee

### Légère accélération de l'activité mondiale

En 2014, l'activité mondiale accélère légèrement : la reprise s'affermi dans les pays avancés, tandis que la croissance fléchit dans la plupart des pays émergents.

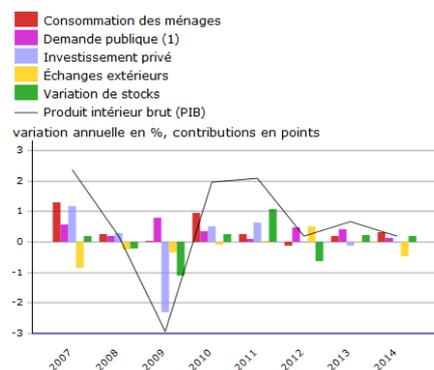
Dans les pays avancés, l'accélération de l'activité recouvre un décalage conjoncturel entre d'une part les pays anglo-saxons et d'autre part la zone euro. Ainsi, l'activité progresse à un rythme soutenu dans les premiers. La zone euro, en revanche, après deux années de contraction de l'activité, ne renoue que timidement avec la croissance et les hétérogénéités y restent fortes. La croissance de la zone se redresse surtout à la fin de l'année, sous l'effet notamment de deux stimuli extérieurs : d'une part le prix du pétrole baisse fortement au second semestre, d'autre part l'euro se déprécie nettement par rapport au dollar.

Dans les pays émergents, l'activité ralentit pour la quatrième année consécutive, sous l'effet de l'essoufflement de la croissance chinoise, mais aussi de la dégradation dans plusieurs autres grands pays, notamment le Brésil et la Russie.

### L'économie française croît faiblement

En 2014, le PIB de la France progresse de 0,2 % après + 0,7 % en 2013 (*figure 1*).

#### 1 Évolution du PIB en volume et contributions à cette évolution



(1) : y compris Institutions sans but lucratif au service des ménages

Champ : France

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

La demande intérieure hors stocks est le principal contributeur à la croissance du PIB, à hauteur de + 0,5 point, comme en 2013. La consommation des ménages accélère légèrement (+ 0,6 % après + 0,4 % en 2013). La demande intérieure est également soutenue par le dynamisme des dépenses de consommation des administrations publiques (+ 1,6 %, comme en 2013), tandis que leur investissement recule fortement (- 6,9 % après + 0,1 % en 2013). L'investissement des entreprises non financières se redresse (+ 2,0 % après + 0,5 % en 2013), alors que l'investissement des ménages, principalement en logements, se replie pour la troisième année consécutive (- 5,3 % en 2014). Au total, l'investissement de l'ensemble des secteurs se replie en 2014 (- 1,2 %) plus fortement qu'en 2013 (- 0,6 %) (*figure 2*).

En 2014, les exportations gagnent en dynamisme (+ 2,4 % après + 1,7 % en 2013). Mais les importations accélèrent plus vivement (+ 3,8 %, après + 1,7 %). Au total, la contribution des échanges extérieurs à la croissance du PIB devient négative (- 0,5 point après une contribution neutre en 2013).

#### 2 Le PIB et les opérations sur biens et services

	Évolution en volume aux prix de l'année précédente (en %)			2014	
	2012	2013	2014	En milliards d'euros (volume chaîné)	Contribution à la croissance du PIB en volume
Produit intérieur brut (PIB)	0,2	0,7	0,2	2 060,9	0,2
Importations	0,7	1,7	3,8	630,1	-1,2
Consommation effective des ménages, dont :	0,2	0,6	0,9	1 464,8	0,7
- dépense des ménages	-0,3	0,4	0,6	1 094,9	0,3
- dépense individualisable des administrations	1,5	1,6	1,6	546,0	0,4
Consommation collective des administrations publiques	1,4	1,9	0,8	175,9	0,1
Formation brute de capital fixe, dont :	0,2	-0,6	-1,2	443,1	-0,3
- entreprises non financières	-0,2	0,5	2,0	248,8	0,2
- ménages	-2,1	-1,5	-5,3	98,8	-0,3
- administrations publiques	1,8	0,1	-6,9	75,2	-0,3
Variations de stocks (contribution à la croissance)	-0,6	0,2	0,2	10,0	0,2
Exportations	2,5	1,7	2,4	593,6	0,7

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

Par branche, l'activité est portée par les services marchands (+ 0,5 % après + 0,7 %), les services non marchands (+ 1,0 % après + 1,2 %) et l'agriculture (+ 8,5 % après - 1,9 %). L'activité de la branche énergie-eau-déchets se replie fortement (- 2,1 % après + 2,2 % en 2013), en raison d'un climat doux en début comme en fin d'année. La construction recule fortement (- 3,6 %), après une quasi-stabilisation en 2013 (+ 0,1 %). L'activité dans l'industrie manufacturière se replie (- 0,7 % après + 0,5 %).

### Le pouvoir d'achat rebondit

Le pouvoir d'achat rebondit (+ 1,1 % après - 0,1 % en 2013). En termes nominaux, le revenu des ménages gagne en dynamisme (+ 1,1 % après + 0,7 % en 2013), alors que les prix de la consommation décélèrent de nouveau nettement (0,0 % après + 0,8 % en 2013).

### L'emploi total croît légèrement

L'emploi salarié marchand non agricole recule légèrement (- 0,2 %), en raison du faible rythme de croissance de l'activité. Mais, grâce aux créations nettes d'emplois dans les branches non marchandes, principalement des contrats aidés (notamment la montée en charge des emplois d'avenir), l'emploi total augmente en moyenne sur l'année (+ 0,3 %) et le taux de chômage est quasi stable en moyenne annuelle (10,2 % après 10,3 % en 2013). ■

#### Avertissement

Dans le cadrage national, les évolutions sont en moyenne annuelle ; elles sont principalement en glissement annuel (T4 2014 / T4 2013) pour les autres évolutions du Bilan, ce qui peut expliquer certains écarts entre les chiffres du cadrage national et le reste du Bilan économique régional.

# Emploi

## Le secteur tertiaire, toujours seul à créer de l'emploi salarié

Fin 2014, Provence-Alpes-Côte d'Azur compte 1 101 700 salariés dans les secteurs marchands hors agriculture et particuliers employeurs. Cela représente 3 560 salariés en moins par rapport à fin 2013, soit une baisse de 0,3 % (après + 0,4 % en 2013). Paca se situe parmi les régions métropolitaines qui ont enregistré le plus faible recul de l'emploi salarié. Celui-ci n'augmente en 2014 qu'en Île-de-France et en Corse. Au sein de la région, il progresse dans les Bouches-du-Rhône (+ 0,3 %) et le Var (+ 0,1 %). À l'inverse, il se replie fortement dans les Alpes-de-Haute-Provence et le Vaucluse (- 1,8 % chacun). Au niveau national, l'emploi salarié a baissé de 0,5 % sur un an, ce qui représente 74 000 emplois salariés détruits.

Eric Rubiloni, Philippe Winnicki, Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur

### Faible progression des effectifs salariés du tertiaire

En 2014, l'emploi salarié du secteur tertiaire, principal moteur de l'emploi régional, n'a que très légèrement progressé (figure 1). Avec une hausse de 0,1 % sur un an (après + 0,4 % en moyenne entre 2008 et 2013), ce secteur reste cependant le seul à créer des emplois en 2014 (580 emplois supplémentaires) (figure 2). Les effectifs ont notamment continué de progresser dans le sous-secteur des services aux entreprises (+ 0,6 %, soit + 800 emplois). Dans ceux de l'information et de la communication (+ 1,5 %, soit 580 emplois supplémentaires), des activités financières et d'assurance (+ 0,7 %, soit + 360 emplois) et du transport-entrepôt (+ 0,5 %, soit + 510 emplois), ils ont à nouveau augmenté après avoir diminué en 2013. Pour la première fois depuis fin 2010, ils ont également progressé dans les sous-secteurs des activités immobilières (+ 0,1 %, soit 20 emplois créés). À l'inverse, les effectifs ont continué de baisser dans l'hébergement-restauration (- 0,4 % soit - 390 emplois, après - 0,3 % en 2013), et se sont repliés dans le commerce (- 0,4 %, soit 970 emplois en moins) et les autres activités de service (- 0,9 %, soit - 600 emplois).

Les effectifs intérimaires, comptabilisés dans le secteur tertiaire au niveau régional, ont continué à augmenter durant l'année 2014 (+ 0,8 %), moins fortement cependant qu'en 2013 (figure 3). Entre fin 2013 et fin 2014, 250 emplois intérimaires ont ainsi été créés dans la région, contre 990 un an auparavant.

Au sein de la région, l'emploi salarié dans le tertiaire a continué de progresser dans les départements des Bouches-du-Rhône (+ 0,8 %) et du Var (+ 0,2 %). Il est resté stable dans les Hautes-Alpes et s'est replié dans les Alpes-Maritimes (- 0,5 %), les Alpes-de-Haute-Provence (- 1,4 %) et le Vaucluse (- 1,7 %) (figure 4).

### Les pertes d'emplois s'accroissent dans l'industrie...

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, la légère érosion des effectifs industriels en cours depuis 2 ans (- 0,1 % en 2012 et 2013), s'est accentuée en 2014 (- 0,7 %, soit 1 110 emplois en moins). Au niveau national, l'emploi industriel a continué à diminuer mais la baisse a ralenti (- 1,2 %, après - 1,8 % en 2013).

Dans la région, l'emploi industriel a perdu le soutien du secteur de la fabrication de matériels de transport. La progression de l'emploi de ce secteur, qui avait atteint + 4,5 % en 2013 et + 8,4 % en 2012, a en effet nettement fléchi en 2014 : + 0,1 %, soit + 20 emplois sur un an. En revanche, le secteur de la cokéfaction et raffinage, industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution a soutenu l'emploi industriel : ses effectifs salariés ont augmenté de 1,4 % en 2014, ce qui représente 420 emplois salariés supplémentaires. Deux secteurs ont continué à perdre des emplois : la fabrication de biens d'équipement (- 3,9 %, soit - 700 emplois, en lien avec la fermeture définitive de l'entreprise Lfoundry à Rousset) et la fabrication d'autres produits industriels (- 1,1 %, soit 690 emplois

salariés détruits en un an). Par ailleurs, les effectifs du sous-secteur de l'agro-alimentaire ont baissé en 2014 (- 0,6 %, après + 1,0 % en 2013).

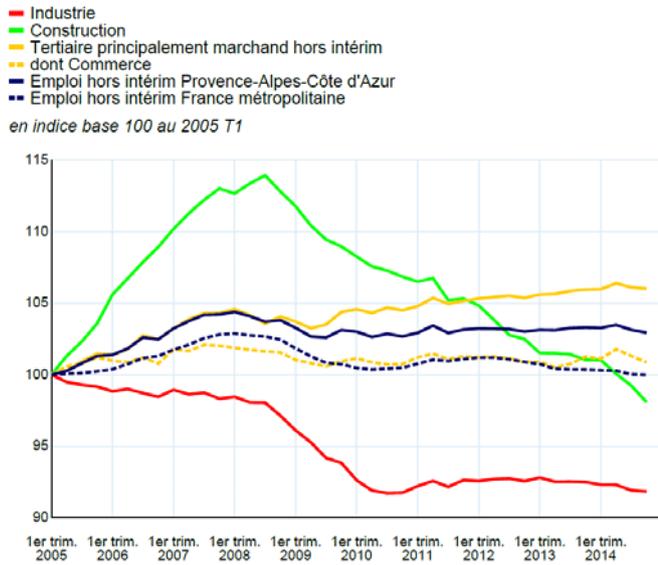
Au sein de la région, les effectifs salariés industriels ont reculé dans les Hautes-Alpes et le Vaucluse (respectivement - 3,1 % soit - 70 emplois, et - 1,7 % soit - 340 emplois), ainsi que dans les Alpes-Maritimes (- 1,0 % soit - 300 emplois), les Bouches-du-Rhône (- 0,9 % soit 670 emplois en moins) et les Alpes-de-Haute-Provence (- 0,6 % soit - 30 emplois). À l'inverse, ils ont continué de progresser dans le Var (+ 1,4 % pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, soit + 290 emplois).

### ... et s'aggrave dans la construction

En 2014, le secteur de la construction a continué à perdre des emplois en Paca. La baisse des effectifs s'est même accentuée par rapport à 2013 (- 2,9 % soit 3 030 emplois de moins sur un an, après - 1,4 % soit 1 500 emplois). Depuis fin 2008, ce secteur a détruit 15 100 emplois, ce qui représente une perte de 13 % des effectifs.

Tous les départements de la région ont enregistré des pertes d'emploi dans ce secteur. La baisse des effectifs a été particulièrement forte dans les Alpes-de-Haute-Provence (- 6,2 %, soit - 200 emplois), les Alpes-Maritimes (- 3,7 %, - 830 emplois) et les Hautes-Alpes (- 3,3 %, - 120 salariés). Dans les Bouches-du-Rhône (- 2,7 %, soit 1 150 emplois en moins), le Var (- 2,4 %, soit - 500 emplois) et le Vaucluse (- 1,9 %, soit 240 pertes d'emploi), le recul a été un peu moins prononcé. ■

### 1 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur



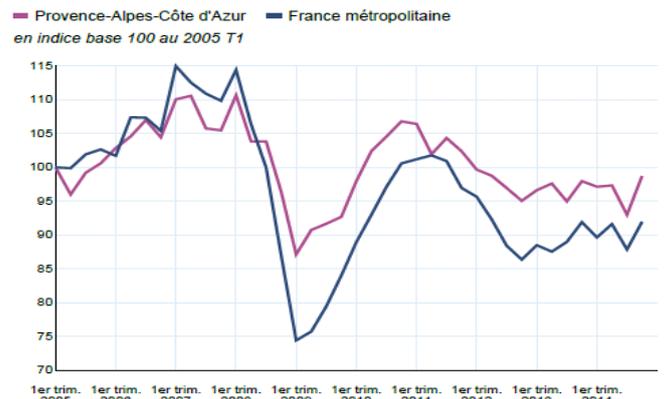
Note : données CVS.  
 Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.  
 Source : Insee, estimations d'emploi

### 2 Emploi salarié des secteurs principalement marchands

Secteur d'activité - NAF rév. 2, 2008	en %					
	2014 T4 (en milliers)	Glissement annuel			Glissement annuel moyen 2013/2008 (1)	
		Provence-Alpes-Côte d'Azur	Provence-Alpes-Côte d'Azur	France métropolitaine	Provence-Alpes-Côte d'Azur	France métropolitaine
<b>Industrie</b>	<b>154,1</b>	<b>-0,7</b>	<b>-1,2</b>	<b>-1,0</b>	<b>-2,0</b>	
Industrie agro-alimentaire	26,8	-0,6	0,1	-0,3	-0,4	
Energie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	30,7	1,4	1,0	0,2	0,2	
Biens d'équipement	17,4	-3,9	-1,4	-3,1	-2,8	
Matériels de transport	15,9	0,1	-2,7	3,6	-2,0	
Autres branches industrielles	63,4	-1,1	-1,7	-2,1	-2,9	
<b>Construction</b>	<b>100,8</b>	<b>-2,9</b>	<b>-3,5</b>	<b>-2,2</b>	<b>-1,5</b>	
<b>Tertiaire marchand</b>	<b>846,8</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>	<b>0,4</b>	<b>0,3</b>	
Commerce	240,2	-0,4	-0,5	-0,1	-0,2	
Transports	104,6	0,5	-0,5	0,2	-0,3	
Hébergement - restauration	104,3	-0,4	0,8	1,0	0,9	
Information - communication	38,8	1,5	0,8	1,0	0,3	
Services financiers	51,3	0,7	0,5	1,2	0,2	
Services immobiliers	21,9	0,1	-0,1	-0,8	-0,5	
Services aux entreprises	184,2	0,4	0,8	0,5	0,9	
Services aux ménages	67,9	-0,9	0,8	0,2	0,7	
Intérim	33,4	0,8	0,1	0,3	1,1	
<b>Total</b>	<b>1 101,7</b>	<b>-0,3</b>	<b>-0,5</b>	<b>-0,1</b>	<b>-0,4</b>	

Note : données CVS.  
 (1) : glissement annuel qu'aurait connu l'emploi salarié du secteur, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.  
 Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.  
 Source : Insee, estimations d'emploi.

### 3 Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire



Note : données CVS.  
 Champ : emploi intérimaire en fin de trimestre.  
 Source : Insee, estimations d'emploi.

### 4 Emploi salarié par département et par secteur

	2014T4 (en milliers)	Glissement annuel					Total
		Industrie	Construction	Tertiaire marchand	dont Commerce	dont Intérim	
Alpes-de-Haute-provence	26,7	-0,6	-6,2	-1,4	-1,0	-4,1	-1,8
Hautes-Alpes	27,1	-3,1	-3,3	-0,0	-1,3	19,0	-0,7
Alpes-Maritimes	256,9	-1,0	-3,7	-0,5	-1,6	-0,3	-0,9
Bouches-du-Rhône	493,9	-0,9	-2,7	0,8	0,6	3,1	0,3
Var	177,9	1,4	-2,4	0,2	-0,5	6,1	0,1
Vaucluse	119,2	-1,7	-1,9	-1,7	-0,8	-9,8	-1,8
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 101,7	-0,7	-2,9	0,1	-0,4	0,8	-0,3

Note : données CVS.  
 Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.  
 Source : Insee, estimations d'emploi.

# Chômage

## Nouvelle année morose pour le marché du travail

Entre 2013 et 2014, le nombre de demandeurs d'emploi a continué d'augmenter en Provence-Alpes-Côte d'Azur ; une accélération a même été observée au second semestre. Les actifs de plus de 50 ans et les demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an restent les plus touchés. Parallèlement, le taux de chômage localisé a augmenté de 0,5 point sur un an, dont + 0,4 point au second semestre. Fin 2014, il s'établit à 11,6 % de la population active. Enfin, le nombre de contrats aidés a atteint un niveau record, soutenu par les emplois d'avenir.

Rémi Belle, Marie-Christine Chesneau, Directrice Provence-Alpes-Côte d'Azur

Fin 2014, 446 600 demandeurs d'emploi immédiatement disponibles pour travailler (catégories A, B, C) sont inscrits à Pôle emploi en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Pour la deuxième année consécutive, l'évolution régionale dépasse celle du niveau national : + 6,7 % sur un an (soit + 28 070 demandeurs d'emploi) en Paca, contre + 6,3 % en France métropolitaine (figure 1). La région est toujours caractérisée par une part de demandeurs d'emploi sans aucune activité, plus importante qu'au niveau national (71,2 %, contre 67,1 %). Au total, 317 900 chômeurs n'ont exercé aucune activité au cours du dernier mois de l'année 2014 en Paca. Comme en France métropolitaine, la progression du nombre de demandeurs d'emploi dans la région s'est fortement accentuée au cours du deuxième semestre 2014 (+ 16 710 demandeurs).

Au sein de la région, le nombre de demandeurs d'emploi (catégories A, B, C) a progressé plus rapidement en 2014 qu'en 2013, dans les Hautes-Alpes (+ 10,4 % sur un an, soit 3,2 points de plus que fin 2013) et dans les Bouches-du-Rhône (+ 5,6 %, soit + 1,1 point). Cependant, dans ce département, l'évolution annuelle reste une des plus faibles de la région, avec les Alpes-de-Haute-Provence (+ 5,5 %).

### La demande d'emploi continue d'affecter plus fortement les hommes

Comme en 2013, la demande d'emploi des hommes a davantage augmenté que celle des femmes en 2014 (respectivement + 7,6 % contre + 5,8 %). Fin 2014, on compte 8 420 hommes de plus que de femmes inscrites à Pôle emploi. La conjoncture dégradée affecte par ailleurs surtout les seniors (23,6 % des demandeurs

d'emploi), même si leur demande d'emploi progresse moins fortement (+ 12,0 %, contre + 12,6 % en 2013). La demande d'emploi des jeunes accélère, mais l'évolution annuelle reste contenue (+ 2,2 %, contre + 1,7 % en 2013).

La demande d'emploi s'intensifie fortement avec la durée d'inscription à Pôle emploi : de + 4,5 % pour les inscrits depuis moins d'un an, à + 19,5 % pour les inscrits depuis 3 ans ou plus. Les demandeurs d'emploi inscrits depuis un an ou plus représentent ainsi 40,7 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi en 2014. Cette part varie selon l'âge : entre 17,7 % pour les jeunes et 58,0 % pour les seniors. Au total, le nombre de chômeurs de longue durée augmente de + 10,6 % en 2014. Parmi eux, un demandeur d'emploi sur deux est inscrit depuis deux ans ou plus à Pôle emploi, dont près de six sur dix depuis au moins trois ans. Enfin, la durée moyenne d'inscription à Pôle Emploi atteint un nouveau record en 2014 : 484 jours en Paca (soit + 24 jours par rapport à 2013), contre 544 jours au niveau national (soit + 28 jours).

### Forte hausse du taux de chômage au second semestre 2014

Parallèlement à la progression de la demande d'emploi, le taux de chômage a augmenté de 0,5 point en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2014, dont 0,4 point au cours du second semestre. Fin 2014, il s'établit à 11,6 % de la population active (figure 2). En France métropolitaine, le taux de chômage au sens du BIT a également augmenté pour atteindre 10,0 % fin 2014 (+ 0,4 point sur un an) (figure 3). La région demeure l'une des plus touchées par le chômage : elle reste au 4<sup>e</sup> rang,

derrière le Languedoc-Roussillon (14,3 %), le Nord-Pas-de-Calais (13 %) et la Picardie (11,7 %).

Au sein de la région, c'est dans le Vaucluse que le taux de chômage a le plus augmenté (+ 0,7 point sur un an). Ce département conserve le plus fort taux de chômage de la région (12,8 %). À l'inverse, les Bouches-du-Rhône (12,0 %) et les Hautes-Alpes (9,3 %) enregistrent la plus faible hausse en 2014 (+ 0,3 point chacun).

### Niveau record des contrats aidés grâce aux emplois d'avenir

Avec 33 180 contrats aidés signés ou reconduits en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2014, l'activité du service public pour l'emploi a été soutenue. Le nombre de contrats a toutefois diminué de 13 % par rapport à 2013, uniquement du fait des contrats unique d'insertion (CUI). La durée des contrats s'est en revanche allongé au sein de ce dispositif : elle passe de huit mois en moyenne en 2013, à dix mois en 2014 pour les CUI.

Ainsi, fin 2014, la région compte 28 770 salariés en contrats aidés, dont 86 % dans le secteur non marchand (figure 4). C'est 23 % de plus que fin 2013. Avec 5 340 bénéficiaires supplémentaires en un an, dont plus de la moitié en emplois d'avenir, la région atteint son plus haut niveau de contrats aidés depuis l'origine du CUI début 2010 (figure 5). Pour la seconde année consécutive, le nombre d'entrées en contrats d'apprentissage (19 975) diminue de 3 % par rapport à 2013. Cette tendance est similaire au niveau national. ■

### Pour en savoir plus

- Les publications de la Dares : <http://travail-emploi.gouv.fr/etudes-recherches-statistiques-de-76/etudes-et-recherches-77/publications-dares-98/>
- Les publications de la Direccte : <http://www.paca.direccte.gouv.fr/les-publications>

**1 Demandeurs d'emploi en fin de mois dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur**

	Demandeurs d'emploi au 31/12/2014 (en milliers)		Évolution sur un an (en %)	
	Catégorie A, B, C	Catégorie A	Catégorie A, B, C	Catégorie A
Hommes	227,5	169,2	7,6	6,9
Femmes	219,1	148,7	5,8	5,1
Moins de 25 ans	61,1	44,9	2,2	0,8
25 à 49 ans	280,3	195,7	5,8	5,0
50 ans ou plus	105,2	77,3	12,0	12,4
Inscrits depuis plus d'un an	181,6	nd	10,1	nd
Alpes-de-Haute-Provence	14,6	10,0	5,5	7,0
Hautes-Alpes	11,8	7,2	10,4	5,6
Alpes-Maritimes	92,6	68,4	8,7	7,7
Bouches-du-Rhône	185,3	132,4	5,6	5,3
Var	86,0	61,5	6,8	5,6
Vaucluse	56,3	38,4	6,7	6,5
<b>Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>	<b>446,6</b>	<b>317,9</b>	<b>6,7</b>	<b>6,1</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>5 216,0</b>	<b>3 500,7</b>	<b>6,3</b>	<b>5,7</b>

Source : Pôle emploi, Direccte-SESE

**2 Taux de chômage**

en % de la population active

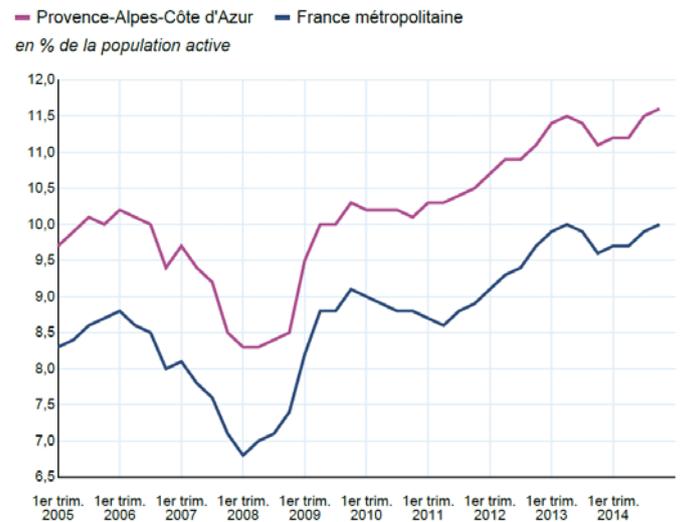
	2013 T4	2014 T1	2014 T2	2014 T3	2014 T4 (p)	Évolution 2014T4/2013T4 (en points de %)
Alpes-de-Haute-Provence	11,5	11,5	11,5	12,0	12,0	0,5
Hautes-Alpes	9,0	9,0	9,1	9,2	9,3	0,3
Alpes-Maritimes	10,1	10,2	10,2	10,6	10,7	0,6
Bouches-du-Rhône	11,7	11,7	11,6	12,0	12,0	0,3
Var	11,0	11,0	11,0	11,3	11,4	0,4
Vaucluse	12,1	12,3	12,3	12,8	12,8	0,7
<b>Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>	<b>11,1</b>	<b>11,2</b>	<b>11,2</b>	<b>11,5</b>	<b>11,6</b>	<b>0,5</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>9,6</b>	<b>9,7</b>	<b>9,7</b>	<b>9,9</b>	<b>10,0</b>	<b>0,4</b>

p : données provisoires.

Note : données CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

**3 Évolution trimestrielle du taux de chômage**



Note : données CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

**4 Stock de bénéficiaires des principaux contrats aidés en Paca**

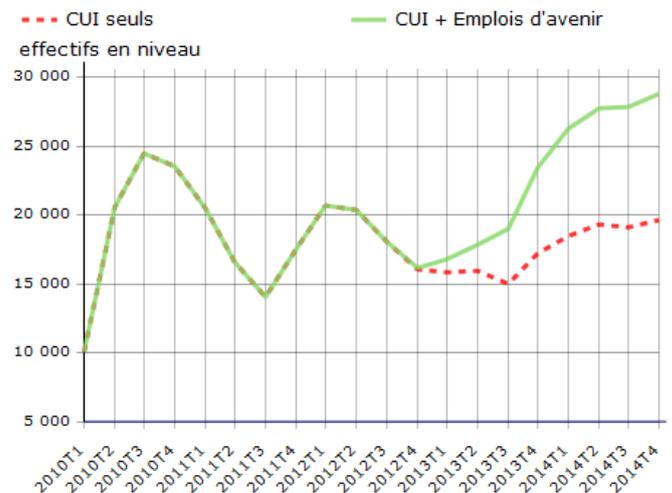
	Effectifs en fin d'année		Évolutions annuelles	
	2013	2014	en niveau	en %
<b>Secteur non marchand</b>	<b>19 910</b>	<b>24 650</b>	<b>4 740</b>	<b>23,8</b>
CUI-CAE (1)	14 950	17 550	2 600	17,4
Emplois d'avenir	4 960	7 100	2 140	43,1
<b>Secteur marchand</b>	<b>3 520</b>	<b>4 120</b>	<b>600</b>	<b>17,0</b>
CUI-CIE	2 250	2 050	- 200	-8,9
Emplois d'avenir	1 270	2 070	800	63,0
<b>Total</b>	<b>23 430</b>	<b>28 770</b>	<b>5 340</b>	<b>22,8</b>

(1) Les CUI-CAE n'incluent plus les chantiers d'insertion.

Note : données brutes arrondies en fin de trimestre, provisoires au 7 avril 2015.

Source : ASP ; Traitements : Dares, Direccte Paca / Sese

**5 Évolution du stock de bénéficiaires des principaux contrats aidés, hors ateliers et chantiers d'insertion, en Provence-Alpes-Côte d'Azur**



Source : ASP ; Traitements : Dares, Direccte Paca / Sese

# Démographie des entreprises

## Nouveau recul de la création d'entreprises en 2014

En 2014, le nombre d'entreprises créées a baissé en Paca pour la deuxième année consécutive. Cette diminution est imputable au recul des créations d'entreprises individuelles (hors micro entrepreneurs). Les défaillances d'entreprises sont pour leur part restées stables.

Françoise Leduc, Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur

### Baisse des créations d'entreprises individuelles hors micro entrepreneurs

Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, 408 960 entreprises sont implantées en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Au cours de l'année 2014, 57 780 entreprises ont été créées dans la région, soit 1,1 % de moins qu'en 2013. Sur la même période, la création d'entreprises a augmenté de 2,6 % en France métropolitaine. La région concentre 11 % des entreprises créées en France métropolitaine. Paca cède néanmoins une place au palmarès des régions métropolitaines créant le plus d'entreprises sur un an : elle passe de la 2<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> place en 2014, derrière Ile-de-France et Rhône-Alpes.

Sur 100 entreprises créées en Paca en 2014, 53 sont le fait de micro-entrepreneurs, 30 des sociétés et 17 des entreprises individuelles (hors micro-entrepreneurs).

Pour la deuxième année consécutive, la création d'entreprises recule en Paca. La baisse modérée de 2014 (-1,1 %) succède au fort recul de 2013 (-5,1 %). Ce recul est essentiellement dû à la diminution des créations d'entreprises individuelles (hors micro entrepreneurs) (-7,0 %). En effet, sur la même période, la création de sociétés a augmenté (+1,5 %) et celle de micro entreprises par des micro entrepreneurs n'a que très peu évolué (-0,5 %) (figure 1).

Ce repli de la création d'entreprises individuelles est plus fortement marqué en Paca qu'au niveau national (-2,9 %) ; il survient après une hausse record de 24,7 % en 2013. Ce recul reste cependant moins fort qu'au cours des années 2009 à 2012 : les créations de cette catégorie d'entreprises baissaient de 11 % à 36 % par an sur cette période.

En 2014, c'est dans le secteur regroupé du commerce-transport-hébergement-restauration que la création d'entreprises individuelles a diminué le plus fortement (-20,1 %), soit

presque 2 fois plus qu'au niveau national (-10,9 %). Tous les autres secteurs d'activité sont également touchés, hormis les services aux particuliers (+2,5 %) et l'industrie où une stabilisation des créations des entreprises individuelles est observée (figure 2).

Les micro entrepreneurs constituent toujours la majorité des créations d'entreprises depuis l'instauration de ce statut en 2009 (53 % en Paca, 52 % en France). Au niveau national, ce régime a retrouvé un nouveau souffle en 2014 (+3,5 %, après -10,3 % en 2013) ; à l'inverse, au niveau régional, la création y a reculé pour la deuxième année consécutive (-0,5 % en 2014, après -14,7 % en 2013). Les secteurs de la construction (-5,8 %) et des services aux particuliers (-5,0 %) sont notamment plus fortement impactés en Paca qu'en France métropolitaine (respectivement -2,1 % et +1,7 %).

### Embellie dans l'industrie portée par le micro entrepreneuriat

Tous régimes confondus, deux secteurs d'activités échappent à la baisse des créations d'entreprises en Paca : l'industrie (+9,0 %) et, dans une moindre mesure, les services aux entreprises (+0,4 %). Ces deux secteurs ont concentré plus du tiers des entreprises créées dans la région en 2014.

Dans l'industrie, la hausse des créations d'entreprises est essentiellement portée par le micro entrepreneuriat, beaucoup plus dynamique dans la région qu'au niveau national (+20,3 % contre +5,5 %). Dans le secteur des services aux entreprises, la création retrouve une croissance modérée (+0,4 %), après 3 années de baisse consécutives. La hausse, essentiellement portée par les créations de sociétés (+5,0 %), reste toutefois très en deçà du niveau national (+4,0 %).

Avec 9 770 nouvelles entreprises en 2014, le secteur de la construction est plus dynamique en Paca qu'en France métropolitaine. Il concentre 17 % des créations d'entreprises de la région contre 14 % au niveau national. En revanche, c'est dans ce secteur que la baisse de créations d'entreprises est la plus forte en 2014 (-4,9 %), supérieure à celle observée en France métropolitaine (-2,7 %).

### Quasi stabilisation des défaillances d'entreprises

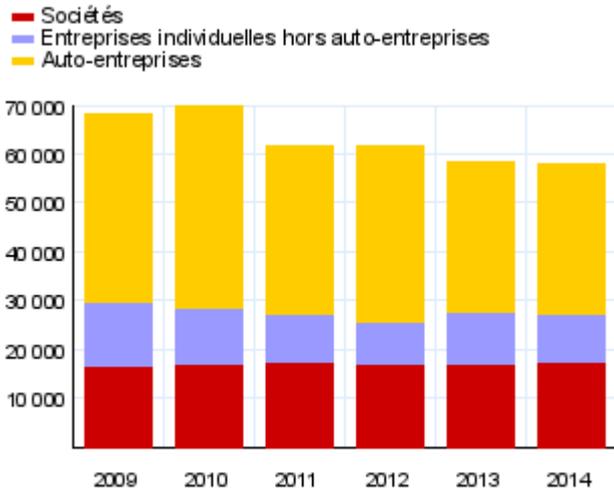
En 2014, 6 320 entreprises ont fait l'objet en Paca d'une procédure judiciaire (redressement, liquidation ou procédure de sauvegarde), signe de difficultés économiques majeures. Le nombre de défaillances d'entreprises reste quasiment stable dans la région (-0,1 %), après deux années consécutives d'augmentation (+0,9 % en 2013 et +1,4 % en 2012). Au niveau national, les défaillances d'entreprises sont en très léger recul (-0,7 %) (figure 3). Paca se situe au 3<sup>e</sup> rang des régions qui enregistrent le plus de défaillances d'entreprises en 2014, derrière l'Île-de-France et Rhône-Alpes.

En 2014, les activités financières et d'assurances sont particulièrement affectées dans la région par l'augmentation des défaillances d'entreprises (+17,2 %, contre +7,8 % en France). Le secteur de l'hébergement et de la restauration est également touché (+6,4 %). En revanche, moins d'entreprises sont concernées dans les services aux particuliers (-6,7 %), dans l'industrie (-2,7 %), ainsi que dans la construction (-2,1 %). Néanmoins ce secteur représente toujours à lui seul plus du quart des défaillances d'entreprises de la région (figure 4). ■

### Pour en savoir plus

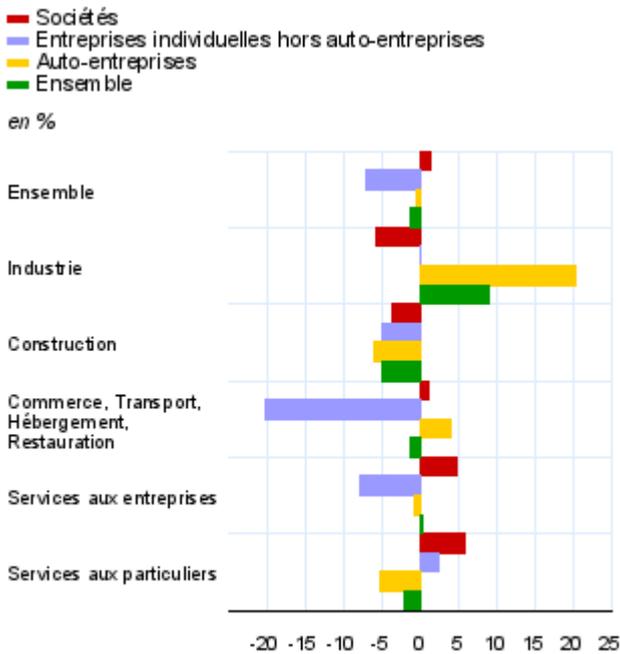
- Batto V., Rousseau S., « Hausse des créations d'entreprises en 2014, notamment des sociétés », Insee Première n° 1534, janvier 2015

**1 Créations d'entreprises dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur**



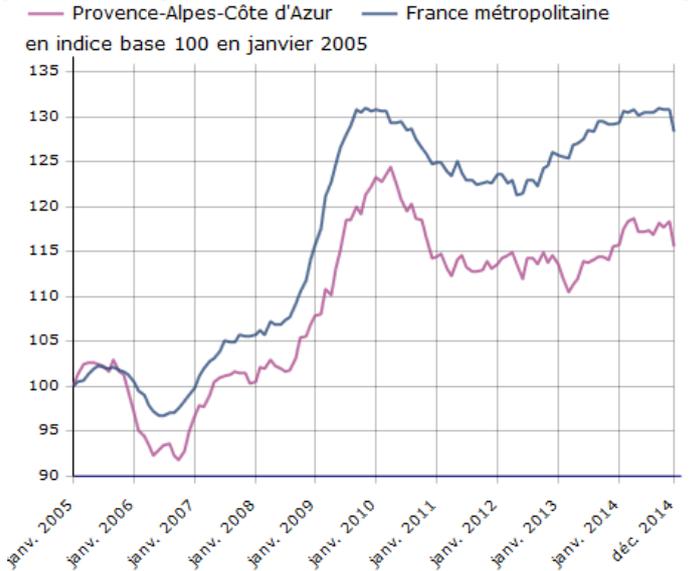
Note : nombre de créations brutes.  
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.  
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

**2 Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises entre 2013 et 2014 dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur**



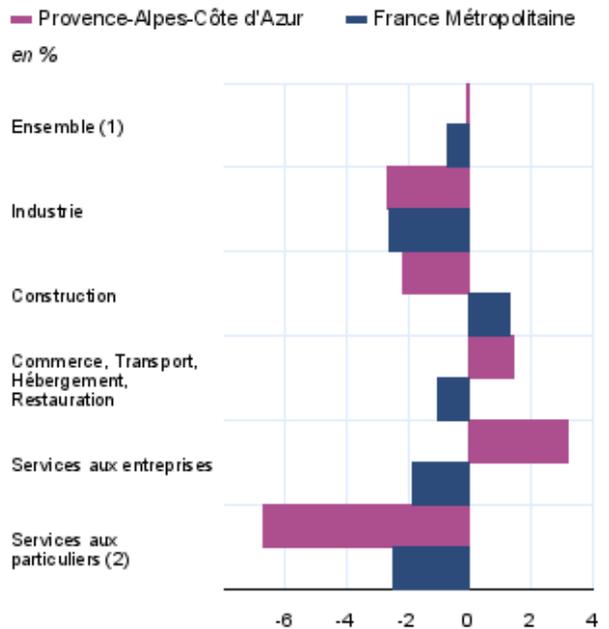
Note : données brutes.  
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.  
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

**3 Évolution des défaillances d'entreprises dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur**



Note : données brutes, en date de jugement. Chaque point correspond au cumul des 12 derniers mois.  
 Source : Banque de France, Fiben (extraction du 09/02/2015)

**4 Évolution annuelle des défaillances d'entreprises selon le secteur d'activité entre 2013 et 2014 dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur**



(1) Y compris agriculture.  
 (2) Hors administration publique, activités des ménages en tant qu'employeurs et activités extra-territoriales.  
 Note : données brutes en date de jugement.  
 Source : Banque de France, Fiben (extraction du 09/02/2015)

# Construction

## Reprise timide du marché immobilier neuf ; la construction neuve toujours à la peine

Après trois années de baisse consécutives, les ventes de logements neufs ont renoué avec la hausse en 2014. Dans le même temps, les mises en ventes de logements ont continué de baisser, permettant ainsi au stock de logements proposés à la vente de s'ajuster. Côté construction, l'activité reste morose. Le nombre de permis de construire a poursuivi son repli en 2014 et les mises en chantiers de logements ont rechuté. Une reprise émerge toutefois dans la construction de locaux non-résidentiels.

Catherine Loose, Dréal Paca et Carine Pékic, Cerc Paca

### Le marché immobilier neuf retrouve un peu de dynamisme

Les mises en vente de logements neufs ont continué de chuter en 2014 en Provence-Alpes-Côte d'Azur ; la baisse s'est même accélérée (- 16,0 % sur un an, contre - 10,9 % en 2013 et - 2,7 % en 2012) (figure 1). Ainsi, seuls 9 850 logements neufs ont été mis en vente (11 740 en 2013) et l'offre nouvelle a atteint son niveau le plus bas des dix dernières années. Les mises en vente de 2014 sont en outre inférieures à celles de 2008-2009, années qui ont marqué la dernière crise du secteur immobilier. Elles sont également en baisse au niveau national (- 13,3 %).

À l'inverse, les ventes de logements neufs ont augmenté en 2014 (+ 3,3 % sur un an), enravant les baisses des trois années précédentes (- 5,2 % en 2013, - 12,4 % en 2012 et - 16,8 % en 2011). 10 800 logements ont ainsi été réservés, ce qui reste inférieur à la tendance passée (12 600 en moyenne entre 2009 et 2013). À l'inverse, au niveau national, les ventes de logements neufs ont continué à diminuer (- 3,9 % entre 2013 et 2014).

L'augmentation des réservations a permis d'écouler une partie des logements disponibles à la vente et le recul de l'offre nouvelle a limité la reconstitution du stock. Ainsi, les logements disponibles ont baissé de 9,1 % sur un an pour atteindre 10 930 unités fin 2014. Le stock commercial reste toutefois élevé. Après trois années de hausse, il avait atteint en 2013 son niveau le plus élevé des dix dernières années (12 020 unités). Le délai d'écoulement du stock est estimé à 11 mois en 2014, contre 13 mois en 2013 et 2012.

La reprise des réservations s'est accompagnée d'une baisse des prix en 2014. Pour le logement collectif, qui représente 93 % du marché de la région, le prix des appartements a baissé de 5,2 % en un an, alors qu'il est resté stable au niveau national. Pour autant, les prix restent élevés en Paca : 4 015 euros/m<sup>2</sup> en moyenne contre 3 862 euros/m<sup>2</sup> en France (figure 2 et figure 3).

Au final, si la conjoncture du marché de l'immobilier neuf est un peu plus favorable en 2014, la baisse des mises en vente depuis quatre ans continue de peser sur le secteur de la construction du logement neuf.

### Poursuite de la baisse des permis de construire accordés

En 2014, le nombre de permis de construire accordés, cumulés sur douze mois, a continué de baisser dans la région (- 4,8 %, contre - 17,4 % en 2013) (figure 4). Près de 33 400 autorisations de construire ont été accordées (35 000 en 2013). Au niveau national, le repli est encore plus marqué (- 10,6 % en 2014). Dans la région, les évolutions sont différentes selon le type de logements. Le recul est plus marqué pour les logements individuels purs (- 7,7 %), et les logements individuels groupés autorisés (- 5,8 %) que pour les logements collectifs (- 3,6 %), qui incluent également les résidences (pour personnes âgées, étudiants...).

### Le nombre de mises en chantier de logements rechute

La reprise du nombre de logements mis en chantier en 2013 ne s'est pas confirmée en

2014 (- 6,3 %, contre + 16,0 % en 2013) (figure 5). Le repli est encore plus marqué au niveau national (- 11,0 %). Dans la région, cette baisse affecte plus fortement la construction de logements individuels. Le recul s'est établi à - 28,4 % pour les individuels groupés et à - 13,0 % pour les individuels purs. En revanche, les mises en chantier de logements collectifs et en résidences sont restés stables en Paca, alors qu'ils ont diminué de 3,6 % au niveau national.

### La construction de bâtiment agricole et d'entrepôt en forte hausse

En 2014, les Surfaces Hors Œuvre Nette (SHON) des mises en chantier de locaux ont augmenté pour la deuxième année consécutive dans la région (+ 2,9 %, après + 6,1 % en 2013). Elles ont à l'inverse reculé au niveau national. En Paca, les surfaces des bâtiments agricoles se sont fortement accrues (+ 68,4 %, contre - 11,9 % en France métropolitaine). Cette hausse importante concerne principalement la construction de bâtiments à usage viticole. Par ailleurs, les SHON ont également fortement progressé pour la construction d'entrepôt (+ 57,0 %, contre - 17,0 % au niveau national). À l'inverse, les SHON des mises en chantier de bâtiments dans le secteur industriel et des services publics se sont nettement repliés en Paca (respectivement - 48,2 % et - 39,0 %). ■

### Pour en savoir plus

- Cellule Économique Régionale de la Construction, CERC Paca - [www.cerc-paca.fr](http://www.cerc-paca.fr)

**1 Évolution de la commercialisation de logements neufs dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur**

- Logements neufs disponibles en fin d'année
- Logements neufs mis en vente
- Logements neufs vendus (réservés)

en indice base 100 en 2005



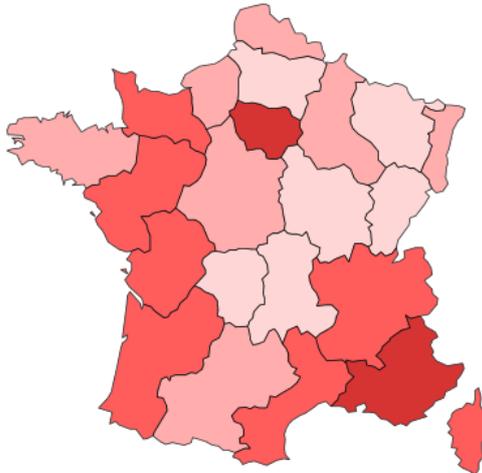
Note : données brutes.  
 Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine.  
 Source : SOeS, enquête ECLN.

**2 Prix régional moyen des appartements neufs en 2014**

France métropolitaine : 3 862 € / m<sup>2</sup>

Prix moyen des appartements (en € / m<sup>2</sup>)

- 3 862 et plus
- de 3 430 à moins de 3 862
- de 3 080 à moins de 3 430
- moins de 3 080



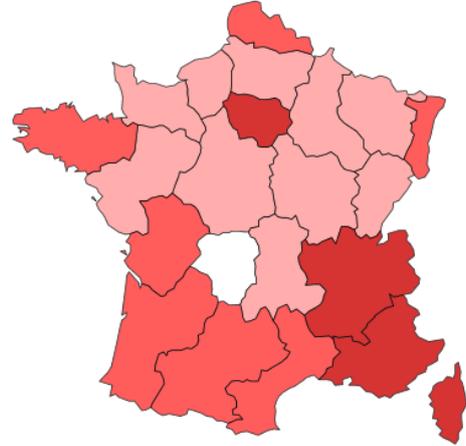
Champ : France métropolitaine.  
 Source : SOeS, enquête ECLN

**3 Prix régional moyen des maisons neuves en 2014**

France métropolitaine : 252 614 € / lot

Prix moyen des maisons (en € / lot)

- 252 614 et plus
- de 214 464 à moins de 252 614
- moins de 214 464
- Non disponible



Champ : France métropolitaine.  
 Source : SOeS, enquête ECLN

**4 Logements autorisés par département**

en %

	Logements en 2014 (nombre)	Évolution 2014/2013	Évolution annuelle moyenne 2013/2008 (1)
Alpes-de-Haute-provence	900	-10,8	-11,4
Hautes-Alpes	900	-31,4	-7,8
Alpes-Maritimes	6 900	7,5	1,2
Bouches-du-Rhône	12 600	-4,1	0,8
Var	8 300	-11,3	5,8
Vaucluse	3 900	-1,4	-3,1
<b>Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>	<b>33 400</b>	<b>-4,8</b>	<b>0,6</b>
France métropolitaine	356 800	-10,6	-2,5

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.  
 Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur des données non arrondies. Champ : France métropolitaine.  
 Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin février 2015.

**5 Évolution de la construction de logements**

- Logements autorisés - Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Logements commencés - Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Logements autorisés - France métropolitaine
- Logements commencés - France métropolitaine

en indice base 100 en 2005



Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle.  
 Champ : logements individuels et collectifs.  
 Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin février 2015

# Tourisme

## Nouvelle baisse de fréquentation dans les hôtels

En 2014, la fréquentation hôtelière a baissé pour la deuxième année consécutive en Provence-Alpes-Côte d'Azur. La clientèle étrangère, qui soutenait le tourisme régional depuis 2010, est venue moins nombreuse et la clientèle française a de nouveau été moins présente. Pour autant, les touristes ont séjourné plus longtemps dans la région et le taux d'occupation des hôtels a renoué avec la hausse. Dans le même temps, la fréquentation des campings a continué d'augmenter.

Éric Rubiloni, Philippe Winnicki, Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur

### Recul inédit de la clientèle étrangère

En 2014, la fréquentation hôtelière a baissé pour la deuxième année consécutive en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce recul est comparable à celui enregistré en 2013 (-1,8 % après -1,7 %, soit -400 000 après -380 000 nuitées). La clientèle étrangère, qui soutenait la fréquentation hôtelière régionale depuis 2010, est venue moins nombreuse (-1,1 %, après +1,6 %). La clientèle française a pour sa part continué de se replier : le nombre de nuitées a baissé de 2,3 %, après -3,8 % en 2013. Au niveau national, le recul de la fréquentation hôtelière a été un peu moins marqué qu'en Paca (-1,4 %). Comme dans la région, les clients français et étrangers ont été moins présents (respectivement -2,1 % et -0,3 %) (*figure 1*).

Avec 21,7 millions de nuitées en 2014, Paca conserve la deuxième place des régions touristiques derrière l'Île-de-France (66,7 millions) et devant Rhône-Alpes (18,3 millions).

Au sein de la région, la fréquentation touristique a augmenté seulement dans le Vaucluse (+2,8 %), tirée uniquement par une forte progression de sa clientèle étrangère (+11,6 %). À l'opposé, les Hautes-Alpes ont enregistré la plus forte baisse de la région (-4,1 %) (*figure 2*).

### Moins de touristes en provenance de pays lointains

La clientèle étrangère, qui contrebalançait le recul de la clientèle française depuis 2012, est venue moins nombreuse cette année (-1,1 %, soit -95 000 nuitées). C'est notamment la clientèle en provenance des pays lointains qui a fortement diminué (-5,0 %, soit 139 000

nuitées en moins). Les touristes en provenance des États-Unis, qui constitue un tiers de la clientèle lointaine, ont été moins présents (-3,3 %). Le recul de la clientèle russe s'est amplifié (-16,4 %, après -5,3 % en 2013). À l'inverse, la clientèle chinoise a continué de progresser (+14,6 %, après +22,1 %).

La clientèle européenne (y compris la Turquie) a augmenté de 0,7 % (soit 44 000 nuitées en plus). Celle en provenance des pays de la zone euro a renoué avec la hausse (+2,1 %, après -4,9 % en 2013), tandis que celle des autres pays européens s'est légèrement contractée (-1,0 %, après +4,5 %). Pour la zone euro, ce sont notamment les Hollandais (+7,6 %), les Italiens (+6,2 %) et les Espagnols (+5,7 %) qui ont été plus présents. Belges (-4,0 %) et Allemands (-1,4 %) sont en revanche venus moins nombreux. Hors zone euro, le retour de la clientèle britannique (+3,6 %, après -6,0 %), de loin la plus nombreuse (14,3 % de la clientèle étrangère) n'a pas permis de compenser la forte baisse de celle des pays de l'Europe de l'Est (-14,8 %).

### Des séjours plus longs et un meilleur taux d'occupation

Si les touristes français et étrangers ont été moins nombreux en Paca, ils sont restés plus longtemps (*figure 3*). La durée moyenne de séjour a ainsi augmenté de 0,25 point en 2014.

Le taux d'occupation des hôtels de la région a renoué avec la hausse en 2014 (+0,3 point, contre -1,3 point en 2013) et s'est établi désormais à 57,4 %. Cette progression ne concerne cependant que les hôtels 3 et 5 étoiles (respectivement +2,2 points et +0,3 point).

### Plus de 1,1 milliard de touristes ont voyagé à l'étranger en 2014

Selon l'Organisation Mondiale du Tourisme, le nombre de touristes internationaux dans le monde a atteint 1 138 millions en 2014. Avec 51 millions de touristes supplémentaires, il progresse ainsi de 4,7 % par rapport à 2013. L'Europe a conforté sa position de région la plus visitée au monde : elle a accueilli 588 millions de touristes, soit une hausse de 4,0 % sur un an.

### La fréquentation des campings continue d'augmenter

La fréquentation des campings de Provence-Alpes-Côte d'Azur a continué à augmenter en 2014 (+0,5 %, après +2,3 %). Le nombre de nuitées progresse ainsi pour la quatrième année consécutive. La hausse régionale est légèrement supérieure à celle observée au niveau national (+0,3 %, après +2,8 % en 2013) (*figure 4*).

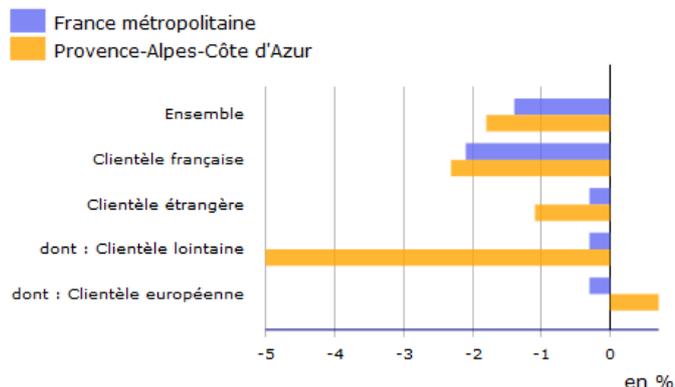
Au sein de la région, de fortes différences entre les départements sont toutefois enregistrées : dans les campings azuréens, la fréquentation a vivement progressé (+6,3 %) alors qu'elle a fortement diminué dans les Hautes-Alpes (-6,7 %).

Les clientèles française et étrangère ont été plus présentes dans les campings de Paca (respectivement +0,4 % et +0,8 % des nuitées). Ce sont plus particulièrement les emplacements locatifs haut de gamme et les campings situés dans l'espace littoral qui ont tiré leur épingle du jeu. ■

### Pour en savoir plus

- Rubiloni E., Winnicki P., « Saison d'été 2014 - Fréquentation en baisse dans les hôtels », Insee Flash Paca n° 7, décembre 2014.
- Rubiloni E., Winnicki P., « Saison d'été 2014 - La fréquentation des campings continue d'augmenter », Insee Flash Paca n° 8, décembre 2014.

### 1 Évolution de la fréquentation hôtelière entre 2013 et 2014



Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

### 2 Nombre de nuitées dans les hôtels par département

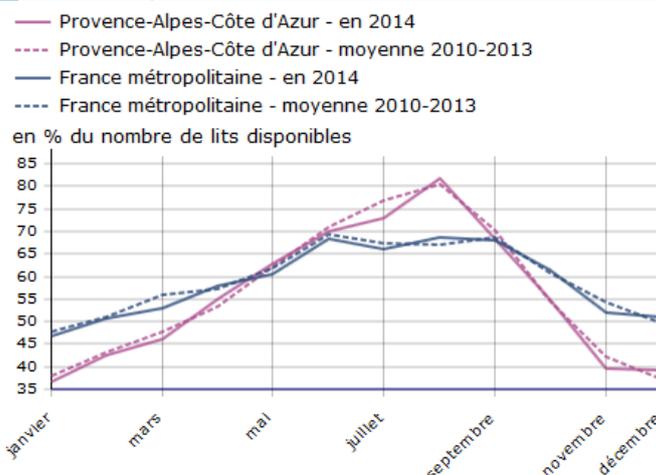
	Nombre de nuitées dans les hôtels			Part de nuitées effectuées en 2014 par une clientèle étrangère
	2014 (en milliers)	Évolution 2014/2013	Évolution moyenne annuelle 2013/2010 (1)	
Alpes-de-Haute-provence	674	-2,1	2,0	23,2
Hautes-Alpes	920	-4,1	-1,6	16,4
Alpes-Maritimes	8 682	-2,6	1,0	55,1
Bouches-du-Rhône	5 629	-1,5	3,5	30,4
Var	3 513	-2,5	0,4	29,6
Vaucluse	2 278	2,8	-0,3	38,4
<b>Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>	<b>21 695</b>	<b>-1,8</b>	<b>1,3</b>	<b>40,2</b>
France métropolitaine	198 509	-1,4	1,0	36,7

Note : données 2014 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

### 3 Taux d'occupation dans les hôtels



Note : données 2014 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

### 4 Nombre de nuitées dans les campings par département

	Nombre de nuitées dans les campings			Part de nuitées effectuées en 2014	
	2014 (en milliers)	Évolution 2014/2013	Évolution moyenne annuelle 2013/2010 (1)	par une clientèle étrangère	sur emplacements équipés
Alpes-de-Haute-provence	1 853	-1,3	2,1	45,0	38,3
Hautes-Alpes	1 159	-6,7	0,6	36,8	20,5
Alpes-Maritimes	1 043	6,3	-0,4	37,4	46,2
Bouches-du-Rhône	1 693	0,1	4,1	36,6	46,6
Var	7 853	1,4	4,7	38,6	57,7
Vaucluse	1 633	1,2	3,8	55,6	38,7
<b>Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>	<b>15 233</b>	<b>0,5</b>	<b>3,5</b>	<b>40,8</b>	<b>48,4</b>
France métropolitaine	109 743	0,3	1,6	33,4	47,3

Note : données 2014 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

# Transport

## Le transport de marchandises mis à mal

En 2014, les ventes de véhicules neufs ont légèrement baissé en Provence-Alpes-Côte d'Azur et le trafic de marchandises a poursuivi son repli. À l'inverse, le transport de passagers a conservé le soutien du tourisme maritime et du trafic aérien international.

Fiche rédigée par l'Observatoire Régional des Transports d'après les informations obtenues auprès de la Direction de l'aviation Civile du Sud-Est, du Commissariat général au développement durable, du Grand Port Maritime de Marseille, des Voies Navigables de France, des CCI de Nice-Côte d'Azur et du Var, de la Dréal Paca et de la Direccte Paca ainsi que du MEDDE.

### Immatriculations : baisse des ventes pour la cinquième année consécutive

Pour la cinquième année consécutive, les ventes de véhicules neufs ont légèrement diminué en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2014 (- 0,1 %), avec des divergences sensibles selon les types de véhicules (*figure 1*). Les immatriculations d'autobus et d'autocars (- 27 %) ainsi que de poids lourds neufs (- 13 %) ont en effet chuté, en raison notamment d'une conjoncture maussade dans les transports routiers de marchandises et de voyageurs. Par contre, les immatriculations de véhicules de tourisme et d'utilitaires légers ont très légèrement progressé (+ 0,2 %).

### Le transport routier de marchandises passe au rouge

Depuis six ans, hormis le modeste redressement de 2011 (+ 2,8 %), le transport routier de marchandises généré par la région est en difficulté. Il marque en 2014 un nouveau repli : - 1,3 % en tonne-kilomètre (t-km) par rapport à 2013 (*figure 2*). Depuis 2008, année de déclenchement de crise, l'activité du secteur routier s'est effondrée de 23 %.

En 2014, les échanges de Paca avec les régions métropolitaines ont baissé en entrée (- 2,5 % de t-km), comme en sortie (- 5,0 %). Seul, le marché interne à la région, fortement influencé par le transport de matériaux de construction, a progressé (+ 4,9 %), après deux années de contraction.

### Le Grand port maritime de Marseille en perte d'énergie

L'activité du Grand port maritime de Marseille a régressé de 1,9 % en 2014 (*figure 3*). Ce recul s'explique par la baisse des vracs liquides (- 4,5 %), consécutive à

la réduction des volumes de pétrole brut (- 8 %) et de gaz énergétiques (- 16 %). Les volumes de produits pétroliers raffinés et de vracs chimiques ont toutefois augmenté (+ 8 %). Par ailleurs, les vracs solides ont gagné 2,1 % et les marchandises diverses 2,3 %. Ces dernières ont profité du développement des échanges de conteneurs (+ 5 %), principalement dans les bassins ouest. En 2014, les conteneurs ont ainsi atteint le niveau record de 1,2 million d'EVP (équivalents vingt pieds). À Nice, les expéditions de ciment ont diminué (- 6 %) ; à Toulon, le fret a augmenté (+ 6,4 %) à la suite d'une meilleure desserte de la Tunisie. Au total, dans ces trois ports, les volumes ont baissé de 1,8 % en un an.

### Trafic fluvial : flottement

En 2014 le trafic fluvial de Rhône-Saône a diminué de 2,2 % en volume et de 1,0 % en tonne-kilomètre (*figure 4*). La double contraction des flux de matériaux de construction (-11,4 %, en volume) et des matériaux énergétiques révèle l'anémie persistante du secteur du BTP et la fermeture des dernières centrales thermiques utilisant du charbon. Néanmoins, la hausse d'activité de la filière des conteneurs (+ 22 %) pourrait annoncer un avenir meilleur. Au final, le recul du bassin rhodanien a été moindre que l'ensemble des bassins nationaux (- 2,8 % en volume et - 2 % en t-km).

### Transport maritime : les croisières, à plein régime

En 2014, le tourisme maritime a largement progressé à Marseille (+ 12,0 %), assurant à ce port la 5<sup>e</sup> place en Méditerranée. La programmation des croisières y perd peu à peu son caractère saisonnier et les passagers de tête de ligne occupent une part croissante (35 %). A contrario, à Toulon et sur la Riviera, l'activité a perdu

3,1 % en un an. Au total, avec près de 2,2 millions de passagers en 2014, la croisière a progressé de 5,4 % en Paca (*figure 5*).

Dans le même temps, le trafic régulier maritime s'est érodé de 6,2 %. À Marseille (- 20 %) et Nice (- 10 %), la forte diminution du nombre de passagers est liée aux difficultés de la compagnie SNCM. Ces deux plates-formes ont perdu de 10 % à 30 % de passagers dans leurs liaisons respectives avec la Corse. Une partie a été récupérée par le port de Toulon (+ 13 %).

### Ciel d'azur à l'aéroport de Nice

Sur fond de mouvements sociaux et de météo instable, les compagnies aériennes ont modifié leurs offres en 2014. À Nice, le nombre de sièges offerts diminue, mais l'installation de nouveaux opérateurs et l'ouverture de lignes supplémentaires hissent le trafic jusqu'au niveau record de 11,7 millions de passagers (+ 0,9 % en un an), grâce à un meilleur taux de remplissage des avions. Les liaisons internationales américaines (+ 14,6 %), européennes (+ 4,4 %) et africaines (+ 6,8 %) ont participé à cet essor mais le nombre de passagers nationaux a diminué sur les lignes intérieures reliant Paris et les principales villes de province (*figure 6*).

À l'aéroport de Marseille, les mouvements d'avions ont diminué et le nombre de voyageurs est en léger repli (8,2 millions, soit - 0,9 %). La fréquentation s'est en effet érodée sur les lignes nationales (- 5,6 %), tant parisiennes (- 6,8 %) que provinciales (- 4,6 %). Cependant, le trafic *low cost* a progressé (+ 3,7 %), tout comme le trafic international (+ 2,6 %). Cette hausse concerne aussi bien l'Europe (+ 4,2 %) que l'Afrique du Nord (+1,8 %), notamment l'Algérie (+ 5,4 %). ■

### Pour en savoir plus

- « Les statistiques de l'Observatoire Régional des Transports » - [www.ort-paca.fr](http://www.ort-paca.fr)
- « Le journal des transports », publication de l'Observatoire Régional des Transports

**1 Immatriculations de véhicules neufs**

	Véhicules particuliers		Véhicules utilitaires légers (1)		Véhicules industriels à moteur (2)		Ensemble immatriculations (3)	
	2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (en %)	2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (en %)	2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (en %)	2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (en %)
Alpes-de-Haute-Provence	3 891	-0,6	910	-0,3	83	-2,4	4 896	-0,7
Hautes-Alpes	3 535	2,0	936	18,5	90	-21,1	4 589	4,4
Alpes-Maritimes	30 968	-2,3	5 628	-1,9	282	-7,8	37 020	-2,2
Bouches-du-Rhône	51 517	-0,2	13 041	-0,2	1 001	-1,6	65 823	-0,5
Var	30 722	3,3	4 991	8,5	375	-29,0	36 146	3,4
Vaucluse	15 408	-0,2	3 552	-6,2	401	-18,7	19 373	-2,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	136 041	0,1	29 058	0,6	2 232	-12,2	167 847	-0,1
France métropolitaine	1 765 855	0,5	370 130	1,5	38 895	-13,6	2 180 776	0,3

Note : données brutes.

(1) : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.

(2) : camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

(3) : y compris immatriculations de transports en commun.

Source : SOeS, SIDIV.

**2 Évolution du transport routier de marchandises dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur**

— Entrées dans la région  
— Sorties de la région  
— Intérieur de la région

en indice base 100 en 2009



Champ : hors transport international.

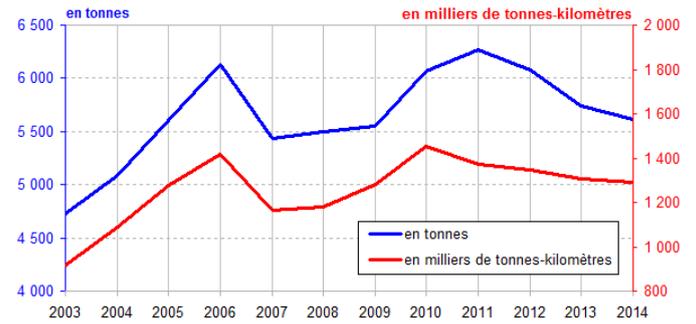
Source : SOeS, Enquête Transport routier de marchandises.

**3 Trafic de marchandises des ports de Marseille, Nice et Toulon en 2014**

	2014 (en millions de tonnes)	Évolution 2014/2013 en %	Évolution annuelle moyenne 2014/2009 en %
<b>Grand port maritime de Marseille</b>	<b>78,5</b>	<b>-1,9</b>	<b>-1,1</b>
Marchandises diverses	17,7	2,3	4,1
dont conteneurs	11,3	4,8	5,4
Vrac solide	13,4	2,1	9,7
Vrac liquide	47,3	-4,5	-4,7
dont hydrocarbures	43,6	-5,4	-5,2
<b>Nice</b>	<b>0,1</b>	<b>-6,2</b>	<b>-12,7</b>
<b>Toulon</b>	<b>1,5</b>	<b>6,4</b>	<b>7,4</b>
<b>Total des trois ports</b>	<b>80,1</b>	<b>-1,8</b>	<b>-1,1</b>

Sources : GPPM, CCI Nice-Côte d'Azur, CCI du Var

**4 Trafic fluvial du bassin Rhône-Saône**



Source : Voies Navigables de France

**5 Transport de passagers des ports maritimes de Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2014**

unité : milliers de passagers	2014	Évolution 2014/2013(en %)	Évolution annuelle moyenne 2009-2014 (en %)
<b>Marseille</b>	<b>2 467</b>	<b>-5,8</b>	<b>3,3</b>
Lignes régulières	1 160	-20,0	-4,7
Croisières	1 307	12,0	16,0
<b>Nice</b>	<b>1 310</b>	<b>-6,9</b>	<b>-4,4</b>
Lignes régulières	716	-10,0	-4,4
Croisières*	594	-3,0	-4,4
<b>Toulon</b>	<b>1 648</b>	<b>9,5</b>	<b>3,4</b>
Lignes régulières	1 375	12,6	3,6
Croisières	273	-3,5	3,9
<b>Total</b>	<b>5426</b>	<b>-1,9</b>	<b>1,2</b>

\* Nice, Villefranche et Cannes

Sources : GPMM, Cci de Nice Côte d'Azur, Cci du Var

**6 Trafic de passagers des aéroports de Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2014**

unité : milliers de passagers	2014	Évolution 2014/2013 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2009-2014 (en %)
<b>Lignes nationales</b>	<b>8 186</b>	<b>-4,6</b>	<b>0,3</b>
dont Nice	4 304	-4,6	1,3
dont Marseille	3 418	-5,6	-0,7
<b>Lignes internationales</b>	<b>12 120</b>	<b>2,8</b>	<b>5,1</b>
Nice	7 356	4,6	4,9
Marseille	4 764	2,6	5,8
Transit	108	82,4	-19,9
<b>Total</b>	<b>20 425</b>	<b>0,0</b>	<b>2,8</b>
<b>Passagers lignes à bas coût (low cost)</b>	<b>6 600</b>	<b>6,5</b>	<b>5,2</b>
Part passagers lignes à bas coût (en %)	32,3	///	///

Source : Union des aéroports français.

# Agriculture

## Récoltes abondantes et embargo russe ont pesé sur les cours

Avec un climat favorable, les récoltes de 2014 ont été abondantes pour la majorité des productions. Cet afflux a déséquilibré dès le début de saison les marchés des fruits d'été, tandis que l'embargo russe, à partir d'août, est venu réduire les débouchés et exacerber la concurrence intra-européenne, notamment en pomme. Les ventes se sont réalisées à des cours bas voire très bas. Les productions animales ont légèrement augmenté pour les bovins et un peu reculé pour la filière ovine, tandis que les attaques de loup ont progressé.

Françoise Cazenave, DRAAF Provence-Alpes-Côte d'Azur

### Fruits : récolte abondante mais prix en baisse

Les conditions météorologiques de l'hiver et du printemps ont permis une récolte abondante grâce à une excellente pollinisation (figure 1). Ainsi, la production régionale d'abricots a augmenté de 66 % par rapport à 2013, celle de cerises de 20 %, et de pêches-nectarines de 2 %. Cette abondance pèse sur les cours qui ont baissé de 20 % en moyenne par rapport à 2013. Pour la pomme, les prix ont chuté de 25 % et les ventes ont été difficiles, suite à l'embargo décrété le 7 août par les autorités russes. L'année a été très médiocre pour la pêche : l'été pluvieux a freiné leur consommation, dans un contexte de très vive concurrence espagnole à bas prix. A contrario, le bilan a été satisfaisant pour l'abricot : les rendements élevés sont en effet parvenus à compenser les cours bas. Le bilan est également positif pour la fraise (prix en hausse de 10 %)

### Légumes : campagne contrastée

La campagne 2014 a été décevante en melon : les prix corrects n'ont pas compensé les baisses de rendement. Les ventes de tomate et de salade, marquées par des prix bas, ont été difficiles. De mi-février 2014 à la fin de la campagne en avril, la salade d'hiver a connu plus de deux mois de crise conjoncturelle ininterrompue. A contrario, pour l'asperge, le cours moyen et les bons rendements font de cette campagne la meilleure depuis dix ans. Le bilan est également correct pour la courgette.

### Viticulture : retour à des volumes satisfaisants

Après deux années à faible rendement, la récolte viticole a fortement progressé en

2014 (+ 20,7 % par rapport à 2013) (figure 2). Elle retrouve ainsi un niveau supérieur à la moyenne des cinq années précédentes. Les vendanges de 2014 ont débuté avec une dizaine de jours d'avance.

La récolte régionale des vins en AOP progresse de 16 % et de 32 % en IGP. C'est dans le Vaucluse que la hausse est la plus importante (+ 32 %), ainsi que dans les Bouches-du-Rhône (+ 25 %). Elle est plus faible dans le Var (+ 6 %), qui a subi des épisodes de grêle. Au final, les faibles stocks ont limité le volume disponible à commercialiser et les prix des vins sont restés fermes.

### Grandes cultures : minima historiques en blé dur et riz

Après deux années globalement favorables aux céréales, la campagne 2013-2014 a été difficile (figure 3). Le niveau record de production dans l'Union européenne a renforcé une offre mondiale très abondante. Les stocks ont par conséquent augmenté et les cours ont décroché. Les prix des céréales ont ainsi poursuivi le recul entamé un an plus tôt. Seuls les cours du blé dur ont progressé.

Les surfaces en céréales se sont repliées en Paca. La baisse est particulièrement marquée en blé dur (- 4 %). Ses rendements sont également en retrait, en raison de la sécheresse printanière, et sa production a reculé de 26 %. La diminution des surfaces s'est accentuée pour le riz (- 17 %), faisant craindre des difficultés pour toute la filière. A contrario, les surfaces en blé tendre ont continué à augmenter et ont dépassé pour la première fois les 10 000 ha.

Enfin, la production de l'ensemble des oléagineux a baissé de 10 %, marquée par

le recul des surfaces et des rendements en tournesol.

### Plantes à parfum : reprise en lavande et lavandin

De l'ordre de 55 tonnes, la production d'essence de lavande a augmenté de 18 % comparée à la moyenne des cinq années précédentes. Certaines zones, comme le plateau de Valensole, ont même atteint un niveau record de récoltes. Les plantations de lavande, cultivée principalement sur le plateau d'Albion, se sont à nouveau étendues, après l'importante baisse des dernières années, due à leur dépérissement. Enfin, la production de lavandin, dont les principales cultures sont situées dans les Alpes-de-Haute-Provence et dans la vallée du Rhône, a progressé de 15 % sur des surfaces stables.

### Ovins : cours soutenus pour l'agneau traditionnel

Les effectifs ovins ont légèrement diminué (- 2,2 %) (figure 4), alors que les attaques de loups ont progressé (+ 24 %, soit environ 1 100 victimes supplémentaires indemnisées en 2014). Les cours sont soutenus pour le principal débouché que représente l'agneau sous label rouge abattu entre trois et cinq mois. Le second débouché pour les agneaux est celui de la fête de l'Aïd ; il est resté globalement bon.

Enfin, les effectifs de bovins ont légèrement augmenté (+ 1,5 %). Seuls ceux de vaches laitières ont diminué en Paca (- 0,8 %), à l'inverse du niveau national. ■

### Pour en savoir plus

- « Conjoncture agricole », la note de conjoncture trimestrielle, DRAAF Paca
- « L'information statistique », site de la DRAAF Paca - [www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr)

### 1 Production de fruits et légumes en Provence-Alpes-Côte d'Azur

	2014			Part dans la production nationale en 2014 (en %)
	Production (en tonnes)	Évolution 2014/2013 (en %)	Rendement (en T/ha)	
<b>FRUITS</b>				
Fraise	7 302	2,5	23,9	12,6
Pastèque	3 416	1,9	49,5	50,0
Abricot	24 777	66,0	13,7	14,0
Cerise	19 129	19,8	7,0	41,1
Pêche & nectarine	62 444	2,3	27,0	27,1
Poire	55 039	-19,5	23,8	40,5
Pomme	390 137	-10,6	39,9	25,1
Raisin de table	29 839	14,5	9,1	62,2
Figue	2 184	-14,9	8,2	68,6
Olive (table et huile)	6 917	1,5	0,7	57,6
<b>LÉGUMES</b>				
Asperge	842	3,1	3,4	4,0
Aubergine	6 020	nd	43,0	22,5
Tomate	181 318	0,8	134,5	24,0
dont sous serre & abri haut	118 489	4,2	246,3	21,1
Laitues	67 334	-12,2	35,4	28,1
Chicorées	10 652	-3,1	39,7	17,4
Concombre	13 427	-10,9	216,6	11,3
Courgette	40 064	2,1	62,8	31,7
Carotte	9 653	6,9	35,5	1,7
Chou-fleur	2 707	-36,0	16,7	0,9
Melon	45 255	-11,3	18,3	18,3
dont sous serre & abri haut	11 557	-8,5	26,3	66,0
Potiron, courge et citrouille	39 930	nd	33,0	42,7
Radis	3 330	nd	15,0	6,3

nd : donnée non disponible

Source : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt – Paca, AGRESTE données définitives pour 2013 et provisoires pour 2014

### 2 Viticulture en Provence-Alpes-Côte d'Azur

	2014	Évolution (en %)	
		2014 / 2013	2014 / moyenne 2009-2013
<b>SUPERFICIE (en ha)</b>			
AOP autres que les vins doux naturels	64 159	-0,3	-2,4
Vins doux naturels en AOP	561	-0,7	4,2
<b>Ensemble des vins de qualité</b>	<b>64 720</b>	<b>-0,3</b>	<b>-2,4</b>
Autres vins, jus et moûts	21 501	1,9	1,6
<b>Vignes de cuve en production</b>	<b>86 221</b>	<b>0,3</b>	<b>-1,4</b>
Vignes de cuve non productives	2 097	21,2	25,6
<b>Superficie en vignes de cuve</b>	<b>88 318</b>	<b>0,7</b>	<b>-0,9</b>
<b>PRODUCTION (en hl)</b>			
AOP autres que les vins doux naturels	2 934 061	15,9	8,9
Vins doux naturels en AOP	9 504	-6,1	-10,8
<b>Ensemble des vins de qualité</b>	<b>2 943 565</b>	<b>15,8</b>	<b>8,8</b>
<b>IGP, VSIG et autres</b>	<b>1 370 223</b>	<b>32,9</b>	<b>17,1</b>
dont IGP	1 238 519	32,3	20,3
<b>Production totale</b>	<b>4 313 788</b>	<b>20,7</b>	<b>11,3</b>

Source : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt – Paca, AGRESTE données définitives pour 2013 et provisoires pour 2014

### 3 Production en grandes cultures en Provence-Alpes-Côte d'Azur

	Surfaces			Productions		
	2014 (ha)	2014 / 2013 (en %)	2014 / moyenne 2009-2013 (en %)	2014 (T)	2014 / 2013 (en %)	2014 / moyenne 2009-2013 (en %)
Blé tendre	11 112	12,6	43,1	42 146	3,9	38,8
Blé dur	41 304	-4,0	-14,0	132 476	-26,5	-23,1
Seigle et Méteil	327	-20,6	-33,0	1 023	-18,1	-28,8
Orge & Escourgeon	11 522	20,2	19,6	40 567	8,8	2,7
Avoine	1 539	-10,2	3,9	3 725	-11,2	3,4
Maïs	5 225	3,6	19,3	43 375	-1,4	1,9
Sorgho	2 033	13,5	32,7	10 576	18,0	29,7
Triticale	3 313	-5,0	-5,3	13 689	0,8	-0,8
Autres céréales	366	-40,1	-35,9	574	-39,2	-36,9
Riz	11 456	-16,7	-22,8	63 123	9,3	-23,7
<b>Total céréales</b>	<b>88 197</b>	<b>-1,2</b>	<b>-4,3</b>	<b>351 275</b>	<b>-9,6</b>	<b>-11,1</b>
Colza	3 306	9,3	3,4	6 893	6,5	16,8
Tournesol	7 545	-9,7	-4,4	12 905	-17,7	-10,9
Soja	559	47,9	82,9	1 343	28,3	95,9
Autres oléagineux	84	-22,2	-29,6	109	-40,5	-30,5
<b>Total oléagineux</b>	<b>11 494</b>	<b>-3,2</b>	<b>-0,2</b>	<b>21 250</b>	<b>-9,2</b>	<b>0,1</b>
<b>Protéagineux</b>	<b>1 917</b>	<b>16,5</b>	<b>-4,6</b>	<b>4 821</b>	<b>16,5</b>	<b>6,8</b>
Jachères	19 662	7,2	6,8	//	//	//

Source : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt – Paca, AGRESTE données définitives pour 2013 et provisoires pour 2014

### 4 Productions ovines et bovines en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Unités : têtes de bétail et hectolitres

	2014	Évolution (en %)	
		2014 / 2013	2014 / moyenne 2009-2013
<b>BOVINS</b>			
Vaches laitières	7 495	-0,8	1,3
Génisses laitières	6 744	0,5	-0,3
Vaches nourrices	16 251	3,9	-1,8
Génisses nourrices	8 255	0,4	-4,3
Autres bovins	28 844	1,4	3,4
<b>Effectif total</b>	<b>67 589</b>	<b>1,5</b>	<b>0,5</b>
<b>OVINS</b>			
Agnelles	88 735	-0,6	-15,0
Brebis mères	508 996	-4,0	-8,4
dont brebis mères traites	5 281	-6,5	1,3
Autres ovins	219 876	1,7	2,9
<b>Effectif total</b>	<b>817 607</b>	<b>-2,2</b>	<b>-6,4</b>
<b>LAIT</b>			
Lait de vache livré à l'industrie (HI)	225 242	-1,4	-14,0
Prix moyen (€/HI)	0,374	7,5	18,6

Source : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt – Paca, AGRESTE données définitives pour 2013 et provisoires pour 2014

# Activités bancaires

## En 2014, l'encours de crédits bancaires progresse plus vite qu'en France de province

En 2014, l'encours de crédits bancaires a augmenté de 2,2 % en Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Cette progression est supérieure à celle de France de province (+ 1,0 %). La hausse régionale est principalement portée par les crédits de trésorerie et à l'habitat. Tous les départements de la région sont concernés.

Bernard Benitez, Banque de France

La région Provence-Alpes-Côte-d'Azur représente 9,5 % des encours de crédits de la France de province. Elle se place ainsi au 2<sup>e</sup> rang des régions, derrière Rhône-Alpes (14,2 %). En 2014, l'encours de crédits de Paca a progressé de 2,2 % (+ 2,5 milliards d'euros) et s'élève à un peu plus de 110 milliards fin décembre 2014 (*figure 1*). Pour autant, cette hausse est moins importante que celle observée fin 2013 (+ 3,4 %, soit + 3,5 milliards d'euros sur un an). En France de province comme en France métropolitaine, la hausse a été moins soutenue (+ 1,0 % chacune).

### Les crédits à l'habitat et de trésorerie ont soutenu la croissance de l'encours global

En Paca, les crédits à l'habitat, à l'équipement et ceux de trésorerie représentent 95,4 % de l'encours de crédit total fin 2014, soit un niveau équivalent à celui de décembre 2013 (*figure 2*). Pour la France de province, cette part atteint 96,5 %, soit 0,1 point de plus qu'un an auparavant. En France métropolitaine, elle s'établit à 92,7 % (+ 0,3 point).

En 2014, la progression des encours régionaux a été majoritairement portée par

la hausse des crédits à l'habitat et des crédits de trésorerie. En Paca, les crédits à l'habitat ont augmenté de 2,8 % sur un an ; ils représentent 63 % du total des crédits, soit 3,1 points de plus qu'en France de province. Les crédits de trésorerie ont pour leur part progressé de 7,5 % ; ils représentent 7,9 % de l'encours global en Paca, contre 8,8 % en France de province. À l'inverse, les crédits à l'équipement ont légèrement diminué (- 0,7 %). Ils représentent 24,5 % du total de l'encours de crédit de Paca (27,8 % en province). Parmi les crédits les moins représentés, une baisse a été enregistrée dans les autres crédits et notamment ceux à l'exportation. Les créances commerciales ont également reculé (- 2,1 %).

En France de province, l'évolution plus modérée de l'encours a été portée par les crédits à l'habitat (+ 2,3 %) et les autres crédits (+ 0,7 %).

### Crédits en hausse dans tous les départements

L'encours de crédit total a progressé dans tous les départements de Provence-Alpes-Côte-d'Azur (*figure 3 et figure 4*). Dans les Bouches-du-Rhône (40 % de l'encours régional), le crédit a augmenté de 3,5 %

sur un an ; la hausse est identique dans le Vaucluse et comparable dans les Hautes-Alpes (+ 3,7 %). Elle est moins soutenue dans les Alpes-de-Haute-Provence (+ 1,7 %) et le Var (+ 1,5 %), et encore plus modérée dans les Alpes-Maritimes (+ 0,5 %). Ce dernier département représente un quart des encours de la région. Comme au niveau régional, la hausse des encours départementaux a été majoritairement soutenue par celle des crédits à l'habitat et de trésorerie. ■

### Pour comprendre les résultats

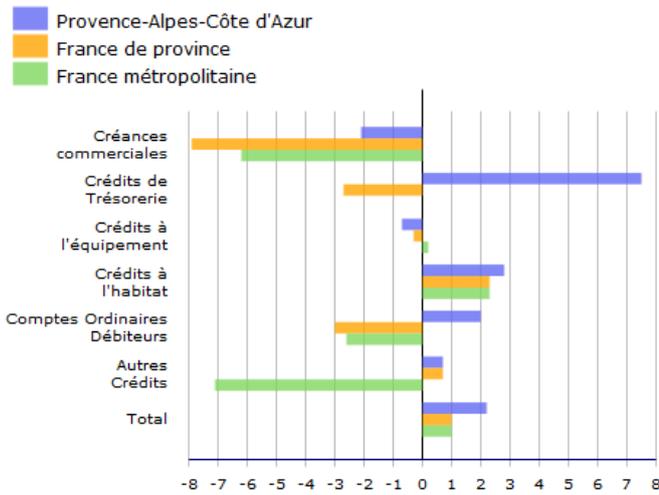
Les centralisations financières territoriales recensent, sur une base conventionnelle, les opérations (dépôts et crédits) traitées par les banques adhérentes à la Fédération bancaire française, pour le compte de leur clientèle non financière (résidente et non résidente). Ne participent à cette centralisation ni les sociétés financières ni les institutions financières spécialisées.

Les centralisations sont élaborées en fonction de l'implantation géographique des guichets ayant traité les opérations et sont agrégées par département de France métropolitaine. Les variations données peuvent refléter les modifications affectant les réseaux bancaires.

### Pour en savoir plus

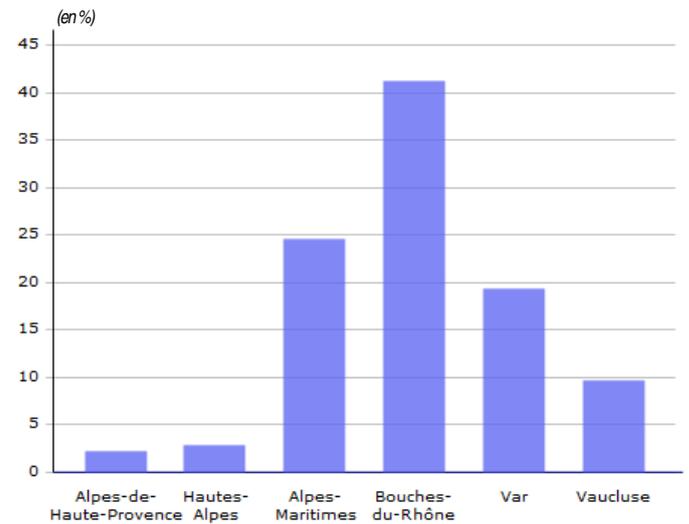
- « Titres, dépôts et crédits », Banque de France  
<https://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/titres-credit-et-depots.html>
- « La conjoncture économique pour Paca », Banque de France  
<https://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/conjoncture-et-croissance/publications-regionales/publications/provence-alpes-cote-dazur.html>

**1 Évolution des différents types d'encours entre décembre 2013 et décembre 2014 (en %)**



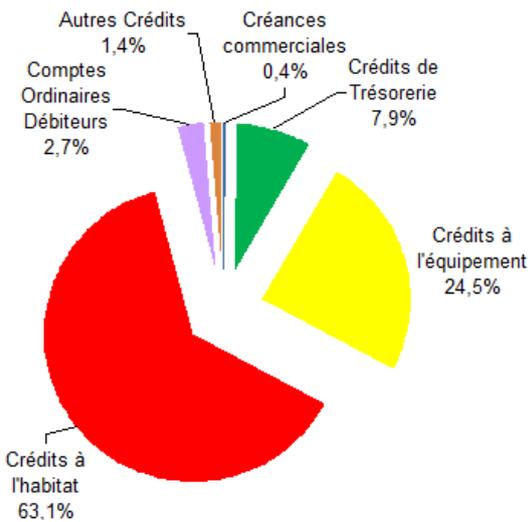
Source : Banque de France, Centralisations financières territoriales des dépôts et crédits à fin décembre 2013 et 2014

**3 Répartition départementale des encours de crédits en 2014**



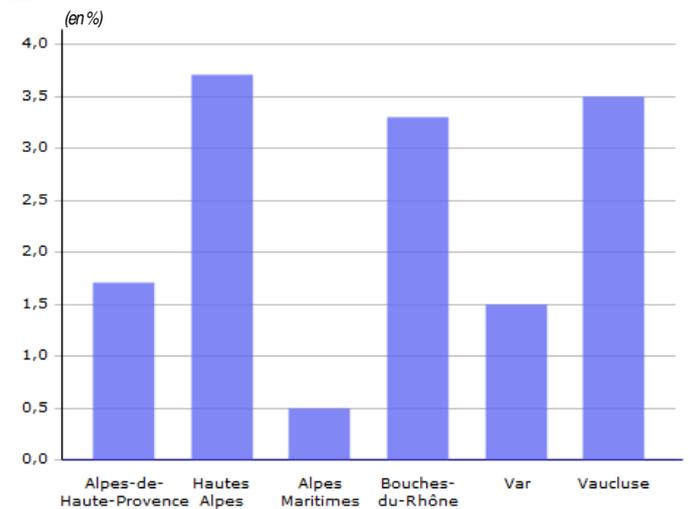
Source : Banque de France, Centralisations financières territoriales des dépôts et crédits - décembre 2014

**2 Répartition par type de crédits en Provence-Alpes-Côte d'Azur (en %)**



Source : Banque de France, Centralisations financières territoriales des dépôts et crédits - décembre 2014

**4 Évolutions départementales des encours de crédits en 2014**



Source : Banque de France, Centralisations financières territoriales des dépôts et crédits - décembre 2014

# Enseignement

## Toujours plus d'élèves dans les deux académies

Le nombre d'élèves dans les établissements scolaires des premier et second degrés a continué à augmenter en 2014. Les hausses sont comparables dans les deux académies de la région. Le secteur privé demeure plus développé dans l'académie d'Aix-Marseille que dans celle de Nice. Enfin, 87,1 % des candidats de la région ont obtenu le baccalauréat en juin 2014.

Françoise Santoni, Rectorat d'Aix-Marseille et Jacques Clauzier, Rectorat de Nice

### Les effectifs continuent de progresser dans le primaire et restent stables dans le second degré

À la rentrée 2014, les établissements scolaires des premier et second degrés sous tutelle de l'Éducation nationale accueillent 913 771 élèves en Paca, soit 4 500 jeunes de plus qu'en 2013. La hausse des effectifs observée depuis 2010 perdure cette dernière rentrée (+ 0,5 % après + 0,8 % en 2013) (*figure 1*).

**Dans le premier degré** (écoles maternelles et élémentaires), les effectifs augmentent fortement : il accueille 4 290 élèves supplémentaires en 2014 (soit + 0,9 % après + 1,1 % en 2013). Conséquence du nombre élevé de naissances depuis dix ans, les effectifs des écoles maternelles et élémentaires progressent (respectivement de 0,2 % et de 1,3 %). Jusqu'en 2011, cette natalité vigoureuse grossissait uniquement les rangs des écoles maternelles. Depuis la rentrée 2012, le glissement de la pyramide des âges a atteint les écoles élémentaires.

**Dans le second degré** (collèges et lycées), les effectifs restent stables : il accueille seulement 210 élèves de plus en 2014. Un très léger recul est enregistré dans les collèges (- 0,5 %) et les lycées professionnels (- 0,5 %). À l'inverse, le nombre de lycéens progressent (+ 1,5 %, soit + 1 658 élèves). Les effectifs de l'enseignement post-baccalauréat augmentent également (+ 0,4 %, soit 88 élèves supplémentaires) (*figure 2*).

### Des évolutions comparables entre les deux académies

Au sein de la région, le nombre d'élèves augmente dans les deux académies à des rythmes très proches : + 0,6 % pour l'académie d'Aix-Marseille soit

+ 3 153 élèves, et + 0,4 % pour l'académie de Nice soit + 1 347 élèves (*figure 3 et figure 4*).

**Dans le premier degré**, les évolutions sont comparables d'une académie à l'autre (+ 1,0 % pour Aix-Marseille et + 0,8 % pour Nice). Si le nombre d'élèves des écoles maternelles d'Aix-Marseille progresse (+ 0,5 %), il baisse légèrement dans celles de Nice (- 0,3 %). En revanche, dans les écoles élémentaires, la hausse des effectifs est comparable dans les deux académies (+ 1,3 % pour Aix-Marseille et + 1,4 % pour Nice).

**Dans le second degré**, le nombre d'élèves est stable dans les deux académies : Aix-Marseille ne gagne que 354 élèves, alors que celle de Nice en perd seulement 144. Si le nombre de collégiens diminue légèrement dans l'académie d'Aix-Marseille (- 0,2 %), il diminue plus fortement dans celle de Nice (- 1,1 %). À l'inverse, le nombre de lycéens augmente dans les deux académies (+ 1,9 % à Nice et + 1,2 % à Aix-Marseille). Après une réforme des baccalauréats professionnels mise en œuvre avec des calendriers différents d'une académie à l'autre et des effets sensibles sur les évolutions passées, les variations d'effectifs dans les lycées professionnels sont désormais très proches et plus modérées dans les deux académies de la région en 2014 (- 160 élèves à Aix-Marseille et - 71 élèves à Nice).

Dans le supérieur, les effectifs d'étudiants en CPGE et STS stagnent pour Aix-Marseille (- 44 étudiants) et progressent à Nice (+ 132 étudiants par rapport à 2013). Cette évolution traduit un ralentissement dans le rythme d'ouvertures de nouvelles formations STS, mais également un moindre engouement des nouveaux bacheliers pour ces formations de technicien supérieur.

### Plus forte présence du privé dans l'académie d'Aix-Marseille

Le secteur privé demeure plus développé dans l'académie d'Aix-Marseille que dans celle de Nice. En effet, dans le premier degré, ce secteur accueille 10,7 % des élèves à Aix-Marseille, contre 8,5 % des élèves à Nice. Ces proportions restent toutefois très inférieures à la moyenne métropolitaine (13,6 %). Dans le second degré, les différences sont plus sensibles encore : 22,5 % des élèves sont inscrits dans le privé à Aix-Marseille contre 15,4 % à Nice (22,2 % en moyenne en France métropolitaine).

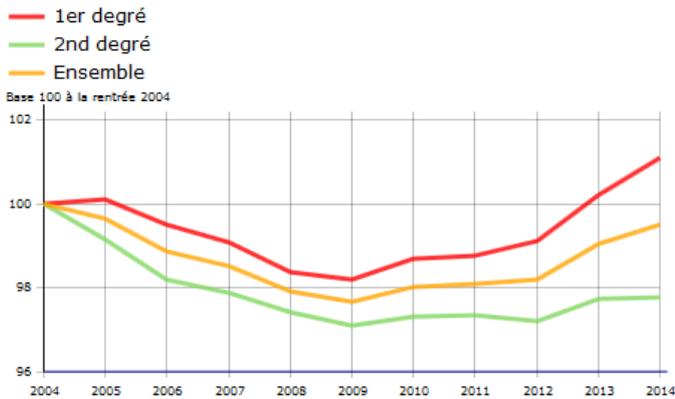
### Baccalauréat : taux global d'admission en progression

En juin 2014, 87,1 % des candidats ont été admis au baccalauréat en Paca. Le taux de réussite progresse ainsi de 1,4 point par rapport à la session précédente (*figure 5*). Il reste toutefois en-dessous de la moyenne nationale (88,3 %, en hausse de 1,1 point). L'écart avec le niveau national baisse légèrement : il passe de 1,5 point à 1,2 point entre 2013 et 2014.

Ces meilleurs résultats au baccalauréat concernent deux filières : le taux de réussite du baccalauréat technologique passe en effet de 85,3 % à 89,2 % et celui du baccalauréat professionnel de 77,5 % à 81,2 % (*figure 6*). Quant au baccalauréat général, son taux de réussite baisse légèrement, passant de 90,4 % à 89,8 %.

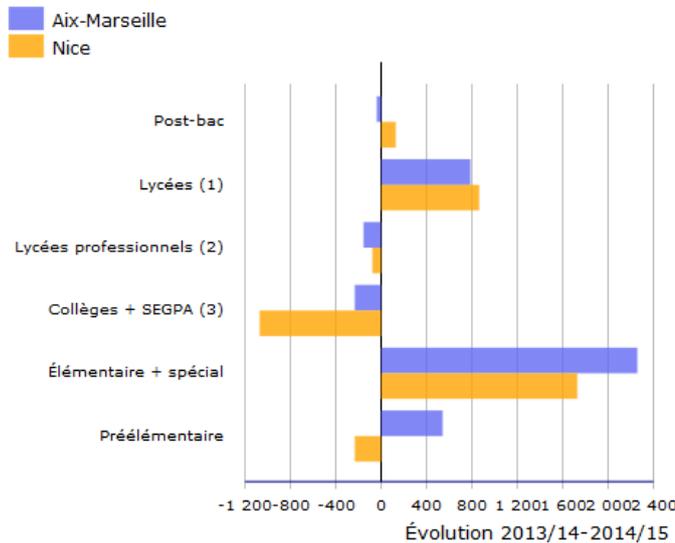
Ces évolutions sont identiques dans les deux académies. Comme les années précédentes, les taux de réussite demeurent supérieurs dans l'académie de Nice, quelle que soit la série du baccalauréat. ■

**1 Effectifs scolaires en Provence-Alpes-Côte d'Azur (public + privé)**



Source : rectorats des académies d'Aix-Marseille et de Nice : BCP-DEPP

**2 Effectifs scolaires y compris Post-bac en Provence-Alpes-Côte d'Azur (public + privé)**



(1) Y compris les sections générales et technologiques - hors post-baccalauréat.  
(2) Y compris les sections d'enseignement professionnel.  
(3) SEGPA : Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté.  
Source : rectorats des académies d'Aix-Marseille et de Nice : BCP - DEPP

**3 Effectifs scolaires de Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Enseignement	Rentrée scolaire 2014						
	Académie d'Aix-Marseille			Académie de Nice			Paca
	Public	Privé (5)	Total	Public	Privé (5)	Total	
<b>1er degré</b>	258 419	31 037	289 456	179 502	16 730	196 232	485 688
Préélémentaire	98 909	10 787	109 696	68 075	5 538	73 613	183 309
Élémentaire + spécial	159 510	20 250	179 760	111 427	11 192	122 619	302 379
<b>2e degré</b>	197 390	57 341	254 731	146 595	26 757	173 352	428 083
Collèges + SEGPA (1)	113 379	27 855	141 234	83 909	15 432	99 341	240 575
Lycées professionnels (2)	23 018	8 658	31 676	15 444	2 689	18 133	49 809
Lycées (3)	51 573	15 254	66 827	40 368	6 853	47 221	114 048
Post-bac (4)	9 420	5 574	14 994	6 874	1 783	8 657	23 651
<b>Total</b>	<b>455 809</b>	<b>88 378</b>	<b>544 187</b>	<b>326 097</b>	<b>43 487</b>	<b>369 584</b>	<b>913 771</b>

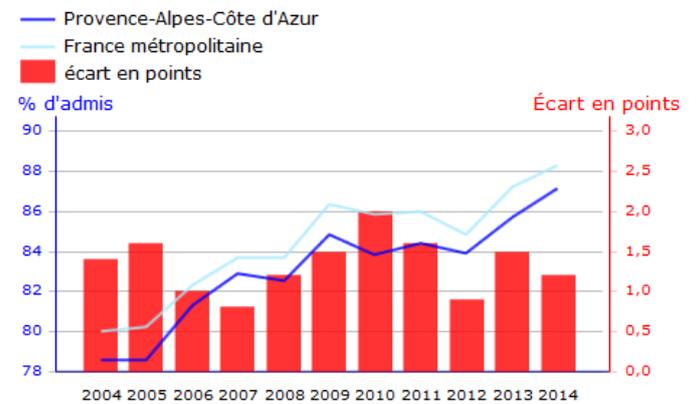
(1) SEGPA : Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté.  
(2) Y compris les Sections d'Enseignement Professionnel (SEP), les Mentions Complémentaires (MC), les Unités localisées pour l'inclusion scolaires (ULIS) et les Dispositifs d'initiation aux métiers en alternance (DIMA). Non compris les Formations continues (FC).  
(3) Y compris les Sections Générales et Technologiques (SGT). Non compris les ULIS  
(4) Comprend les BTS, les classes préparatoires aux grandes écoles et diverses préparations post-bac  
(5) Y compris l'Enseignement Hors Contrat  
Source : rectorats des académies d'Aix-Marseille et de Nice : BCP - DEPP

**4 Évolution 2014/2013 des effectifs scolaires de Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Enseignement	Évolution 2014/2013					
	Aix-Marseille		Nice		Paca	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
<b>1er degré</b>	2 799	1,0	1 491	0,8	4 290	0,9
Préélémentaire	537	0,5	- 234	- 0,3	303	0,2
Élémentaire + spécial	2 262	1,3	1 725	1,4	3 987	1,3
<b>2e degré</b>	354	0,1	- 144	- 0,1	210	0,0
Collèges + SEGPA (1)	- 233	- 0,2	- 1 072	- 1,1	- 1 305	- 0,5
Lycées professionnels (2)	- 160	- 0,5	- 71	- 0,4	- 231	- 0,5
Lycées (3)	791	1,2	867	1,9	1 658	1,5
Post-bac (4)	- 44	- 0,3	132	1,5	88	0,4
<b>Total</b>	<b>3 153</b>	<b>0,6</b>	<b>1 347</b>	<b>0,4</b>	<b>4 500</b>	<b>0,5</b>

(1) SEGPA : Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté.  
(2) Y compris les Sections d'Enseignement Professionnel (SEP), les Mentions Complémentaires (MC), les Unités localisées pour l'inclusion scolaires (ULIS) et les Dispositifs d'initiation aux métiers en alternance (DIMA). Non compris les Formations continues (FC).  
(3) Y compris les Sections Générales et Technologiques (SGT). Non compris les ULIS  
(4) Comprend les BTS, les classes préparatoires aux grandes écoles et diverses préparations post-bac  
(5) Y compris l'Enseignement Hors Contrat  
Source : rectorats des académies d'Aix-Marseille et de Nice : BCP - DEPP

**5 Résultats au baccalauréat**



Source : rectorats des académies d'Aix-Marseille et de Nice : BCP - DEPP

**6 Résultats du baccalauréat, session 2014**

Baccalauréat	Aix-Marseille		Nice		Paca		France métropolitaine	
	Présents	% Admis	Présents	% Admis	Présents	% Admis	Présents	% Admis
Général	15 130	89,4	10 887	90,4	26 017	89,8	324 292	91,1
Technologique	6 481	88,5	4 201	90,3	10 682	89,2	135 439	91,1
Professionnel	9 806	80,6	5 893	82,3	15 699	81,2	222 273	82,4
<b>Ensemble</b>	<b>31 417</b>	<b>86,4</b>	<b>20 981</b>	<b>88,1</b>	<b>52 398</b>	<b>87,1</b>	<b>682 004</b>	<b>88,3</b>

Source : rectorats des académies d'Aix-Marseille et de Nice : BCP - DEPP (résultats tous ministères, y c. candidats libres)

# Minima sociaux

## Progression moins soutenue du nombre d'allocataires du RSA et de l'AAH

En 2014, le nombre d'allocataires du RSA a continué d'augmenter. Cette progression a toutefois ralenti, tant en Provence-Alpes-Côte d'Azur (+ 3,8 % en 2014, contre + 5,2 % en 2013) qu'en France métropolitaine (+ 5,9 %, contre + 6,9 %). Fin 2014, 206 000 foyers sont allocataires du RSA en Paca. En comptant les éventuels conjoints, enfants et autres personnes à charge, près de 430 000 personnes, soit 8,7 % de la population régionale, vivent dans un foyer allocataire du RSA.

Carole Toutalian, Dros et Jérôme Blanche, DRJSCS

### La barre des 200 000 foyers allocataires du RSA franchie en 2014

Avec un nombre d'allocataires en augmentation continue depuis sa création en 2009, le RSA est versé à plus de 206 000 foyers dans la région fin 2014 (*figure 1*). La hausse du nombre d'allocataires est toutefois plus modérée en 2014 que lors des deux années précédentes (+ 3,8 % contre + 5,2 % en 2013 et + 4,9 % en 2012). La progression de 2014 est en partie due à la revalorisation exceptionnelle du montant forfaitaire du RSA en septembre 2014. De nouveaux foyers bénéficient en effet de la prestation, suite à cette mesure.

En Paca comme en France métropolitaine, l'augmentation du nombre d'allocataires du RSA est principalement portée par la composante activité du RSA (+ 8,9 % pour le RSA socle & activité, + 7,2 % pour le RSA activité, + 1,9 % pour le RSA socle seul). C'était l'inverse en 2013, où le nombre d'allocataires du RSA socle augmentait plus fortement. Cette progression du nombre d'allocataires du RSA activité de 2014 est probablement en lien avec les premiers signes d'amélioration du marché de l'emploi.

### Des évolutions départementales contrastées

Depuis la mise en place du dispositif en 2009, le nombre d'allocataires du RSA augmente régulièrement dans tous les départements de la région (*figure 2*).

En 2014, les hausses ont été nettement plus importantes dans les départements alpins (+ 9,3 % dans les Hautes-Alpes et + 8,2 % dans les Alpes de Haute-Provence), que

dans les Alpes-Maritimes et les Bouches-du-Rhône (+ 3,6 % et + 2,1 %).

Dans les Alpes-Maritimes, les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse, les évolutions sont proches de celles observées aux niveaux régional et national. Dans les Alpes-de-Haute-Provence, les Hautes-Alpes et le Var, elles sont supérieures.

### Net recul du taux de sorties du RSA... mais également du taux d'entrées

Entre fin 2013 et fin 2014, le taux de sorties du RSA (toutes composantes confondues) s'élève à 25,5 %, contre 35,1 % un an auparavant. Le taux de sorties des allocataires du RSA activité seul, les moins éloignés du marché du travail, reste plus élevé que les autres, mais en diminution par rapport à l'année précédente (37,6 % en 2014 contre 47,2 % en 2013) (*figure 3*).

À ce recul du taux de sorties s'ajoute en 2014 un important recul du taux d'entrées dans le dispositif RSA. Il passe de 38 % à 28 % entre fin 2013 et fin 2014, en lien notamment avec des conditions d'accès à l'emploi un peu moins difficiles.

Ces diminutions des taux d'entrées et de sorties sont notamment expliquées au niveau national par l'augmentation du nombre d'allocataires du RSA dans la durée.

### Hausse moins marquée du nombre d'allocataires de l'AAH

Le nombre d'allocataires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) franchit la barre des 80 000 personnes en Paca fin 2014. Au niveau national, c'est 1 million d'allocataires qui bénéficient de cette prestation (*figure 4*). La progression du nombre d'allocataires de l'AAH est toutefois moins

soutenue qu'auparavant, en lien notamment avec la réforme du dispositif engagée en 2011 (*encadré*) : la hausse atteint 1,8 % en 2014, soit une valeur inférieure à celles connues depuis 2011.

### Baisse ralentie du nombre de bénéficiaires du minimum vieillesse

En 2013, le nombre de bénéficiaires du minimum vieillesse continue à diminuer en Paca mais de manière ralentie (- 0,7 % après - 1,0 % en 2012). Ceci est également vrai au niveau national. Au sein de la région, c'est le département des Hautes-Alpes qui enregistre, comme en 2012, la plus forte baisse (- 2,5 %) ; les Alpes-de-Haute-Provence et le Var sont les départements dont le nombre de bénéficiaires a le moins diminué (- 0,3 %).

Rapportée à la population âgée de 60 ans ou plus, la part de bénéficiaires du minimum vieillesse s'établit à 5,3 % en Paca fin 2013, contre 3,7 % au niveau national. Cette part reste sensiblement la même par rapport à 2012 (5,2 %). À l'inverse, elle augmente de 0,5 point au niveau national.

Comme en 2012, c'est dans le département des Bouches-du-Rhône que la part des bénéficiaires est la plus élevée (6,3 %) et dans les Hautes-Alpes qu'elle est la plus faible (3,1 %).

La part des femmes bénéficiant du minimum vieillesse a très légèrement diminué par rapport à l'an dernier (49,0 %, contre 49,1 % en 2012). Cette diminution est également observée au niveau national (- 0,3 point). Paca demeure la seule région où la part des femmes bénéficiant du minimum vieillesse est inférieure à celle des hommes (*figure 5*). ■

### Pour en savoir plus

- « Dros'omètre, le Flash trimestriel des données RSA de la région PACA », publication du Dros Paca
- « RSA Conjoncture », publication trimestrielle de la Caisse d'Allocations Familiales

**1 Allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA) par composante**

Effectifs au 31 décembre 2014

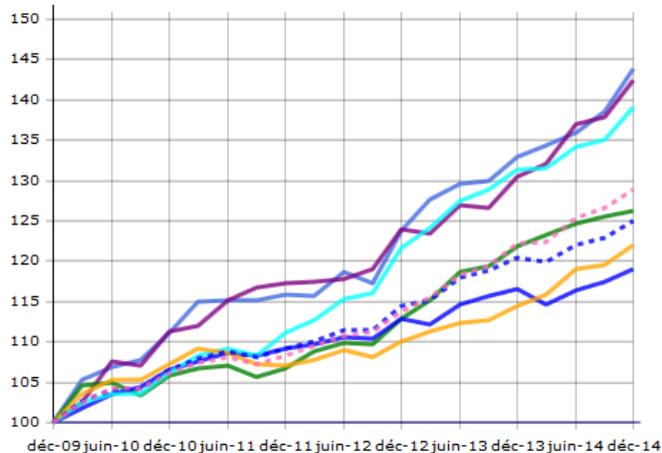
	"RSA socle seul"	"RSA activité seul"	"RSA socle et activité"	Ensemble RSA	Évolution 2014/2013 en%
Alpes-de-Haute-Provence	3 103	1 525	889	5 517	8,2
Hautes-Alpes	2 190	1 060	498	3 748	9,3
Alpes-Maritimes	21 268	7 264	4 223	32 755	3,6
Bouches-du-Rhône	69 953	19 516	11 494	100 963	2,1
Var	26 445	9 255	5 259	40 959	5,8
Vaucluse	13 852	5 235	3 146	22 233	6,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	136 811	43 855	25 509	206 175	3,8
France métropolitaine	1 421 047	534 796	267 712	2 223 555	5,9

Note : mis en place en France métropolitaine au 1er juin 2009, le RSA concerne essentiellement les ex-bénéficiaires du RMI et de l'API. Il complète également le revenu des travailleurs pauvres.  
Sources : Dros ; Cnaf ; CCMSA

**2 Nombre d'allocataires du RSA par département, en Paca et en France métropolitaine entre décembre 2009 et décembre 2014**

- Alpes-de-Haute-Provence
- Hautes-Alpes
- Alpes-Maritimes
- Bouche-du-Rhône
- Var
- Vaucluse
- Provence-Alpes-Côte d'Azur
- France métropolitaine

Base 100 en décembre 2009

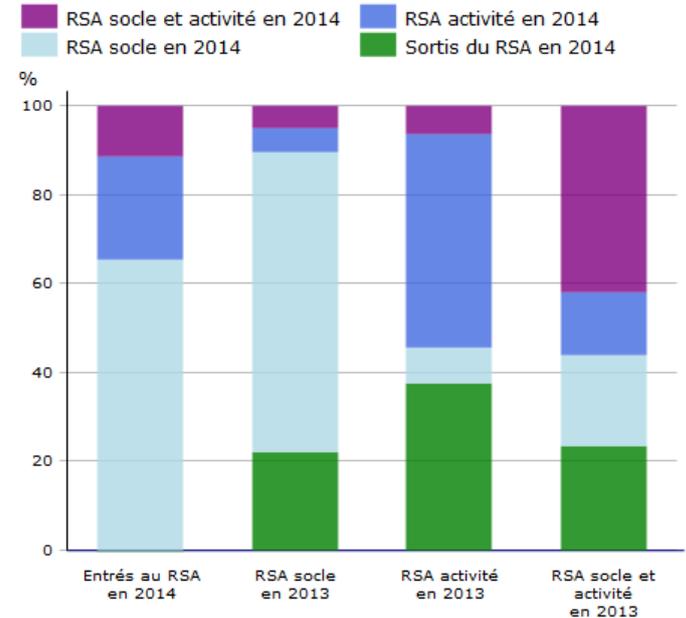


Sources : Dros ; Cnaf ; CCMSA

**Encadré : Réforme de l'AAH**

La réforme de l'AAH vise plusieurs mesures. Elle modifie la durée d'attribution de l'AAH de 5 ans maximum à 2 ans pour les allocataires présentant un taux d'incapacité inférieur à 80 %. Elle précise les conditions d'appréciation de la notion de « restriction substantielle et durable d'accès à l'emploi » : désormais seul le handicap, sous son aspect médical, est pris en compte (l'environnement économique et social du demandeur ne fait pas partie des critères d'appréciation). Enfin, elle instaure un plafond de ressources trimestriel, et non plus annuel, pour les personnes exerçant une activité professionnelle en milieu ordinaire.

**3 Suivi des parcours des allocataires du RSA entre décembre 2013 et décembre 2014**



Sources : Dros ; CCMSA

**4 Allocataires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)**

Données au 31 décembre 2014

	Allocataires AAH	Évolution 2014/2013 en%
Alpes-de-Haute-Provence	2 855	0,4
Hautes-Alpes	2 276	-1,4
Alpes-Maritimes	20 253	-0,4
Bouches-du-Rhône	30 293	3,0
Var	16 456	1,9
Vaucluse	8 568	3,8
Provence-Alpes-Côte d'Azur	80 701	1,8
France métropolitaine	973 576	1,9

Sources : Dros ; Cnaf

**5 Titulaires d'un minimum vieillesse (ASV\* ou ASPA\*\*), tous régimes**

Données au 31 décembre

	2013	Évolution 2013/2012 en %	Part des femmes en %	Taux d'allocataires d'un minimum vieillesse*** en %	Évolution annuelle moyenne déc. 2012/déc. 2008 en %
Alpes-de-Haute-Provence	1 862	- 0,3	53,1	4,0	-0,3
Hautes-Alpes	1 174	- 2,5	57,9	3,1	-1,5
Alpes-Maritimes	16 098	- 0,5	46,8	5,4	0,1
Bouches-du-Rhône	29 272	- 1,4	49,4	6,3	0,4
Var	13 269	- 0,3	48,8	4,5	0,9
Vaucluse	6 693	- 1,8	49,4	4,9	0,7
Provence-Alpes-Côte d'Azur	68 368	- 1,0	49,0	5,3	0,4
France métropolitaine	481 050	- 0,7	56,1	3,7	0,1

\* Allocation Spéciale de Vieillesse

\*\* Allocation de Solidarité aux personnes âgées

\*\*\* Nombre d'allocataires rapporté à la population âgée de 60 ans ou plus de 2013

Sources : Drees, enquêtes annuelles sur le minimum vieillesse - Insee, estimations de population

# Définitions

## Allocation pour Adultes Handicapés (AAH)

L'AAH garantit aux personnes handicapées un revenu minimum mensuel. Pour en être bénéficiaire, il faut :

- avoir au moins 20 ans (ou moins si la personne n'est plus à charge de ses parents au sens des prestations familiales) et au plus 60 ans, avoir une incapacité appréciée par la CDAPH (Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées, ex Cotorep) supérieure ou égale à 80 % ou d'au moins 50 % et être dans l'impossibilité de se procurer un emploi ;
- ne pas percevoir de pension d'invalidité ou de vieillesse d'un montant au moins égal à l'allocation ;
- ne pas disposer de ressources supérieures à un plafond.

## Arrivées ou séjours

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même hôtel.

## Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés.

## Auto-entrepreneur

Le régime de l'« auto-entrepreneur » s'applique depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009 aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire, et dont l'entreprise individuelle remplit les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise et qui opte pour exercer en franchise de TVA.

Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. L'auto-entrepreneur bénéficie :

- d'un régime micro-social simplifié ;
- d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants, ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans ; toutefois, l'auto-entrepreneur qui crée une activité artisanale à titre principal, doit s'inscrire au RM.
- d'une exonération de TVA ;
- et sur option, d'un régime micro-fiscal simplifié (versement libératoire de l'impôt sur le revenu) et d'une exonération de la cotisation foncière des entreprises pendant 3 ans à compter de la date de création.

## Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle Emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP) et en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

## Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

## Classes Préparatoires aux Grandes Écoles / CPGE

Les Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (CPGE) préparent, en 2 ans, les étudiants aux concours d'entrée dans les grandes écoles et les écoles d'ingénieurs. Ces classes, situées dans les lycées, sont accessibles avec un baccalauréat ou un niveau équivalent, après acceptation du dossier par le chef d'établissement.

## Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui a pour but de donner à des jeunes travailleurs ayant satisfait à l'obligation scolaire une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique, un titre d'ingénieur ou un titre répertorié. L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

La durée du contrat varie de 1 à 3 ans en fonction du type de profession et de la qualification préparée. Tout jeune âgé de

16 à 25 ans peut entrer en apprentissage. La rémunération, calculée en pourcentage du Smic (entre 25 % et 78 %), varie selon l'âge du jeune en apprentissage et sa progression dans le ou les cycles de formation.

Tout employeur du secteur privé peut embaucher un apprenti s'il déclare prendre les mesures nécessaires à l'organisation de l'apprentissage : le suivi, obligatoire, par un maître d'apprentissage, notamment. Les cotisations sociales (salariales et patronales, hormis pour les accidents du travail) sont prises en charge par l'État. Les contrats d'apprentissage ouvrent droit à une indemnité compensatrice forfaitaire (montant minimal de 1 000 euros par année de contrat), versée à l'employeur par le conseil régional. En outre, les entreprises ont droit à un crédit d'impôt (1 600 euros par apprenti et par an, voire 2 200 euros dans certains cas).

### **Contrat d'insertion dans la vie sociale / CIVIS**

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), dans son volet « accompagnement vers l'emploi » a été mis en œuvre en 2005. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans faiblement qualifiés et rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle. Il a pour objectif d'organiser les actions nécessaires à la réalisation de leur projet d'insertion dans un emploi durable. Ce contrat est conclu avec les missions locales ou les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO). Sa durée est d'un an renouvelable. Les titulaires d'un CIVIS âgés d'au moins 18 ans peuvent bénéficier d'un soutien de l'État sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles ils ne perçoivent ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation.

### **Contrat de professionnalisation**

Le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus et aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. Il s'agit d'un contrat de travail en alternance à durée déterminée ou indéterminée incluant une action de professionnalisation. Son objectif est de permettre aux salariés d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser leur insertion ou réinsertion professionnelle. L'action de professionnalisation comporte des périodes de travail en entreprise et des périodes de formation ; sa durée est en principe comprise entre 6 et 12 mois, mais peut être portée à 24 mois par accord collectif de branche. La durée de formation est d'au moins 15 % de la durée de l'action de professionnalisation. Les bénéficiaires âgés de 16 à 25 ans révolus sont rémunérés en pourcentage du Smic (entre 55 % et 80 %) selon leur âge et leur niveau de formation ; les autres salariés perçoivent une rémunération qui ne peut être ni inférieure au Smic ni à 85 % du salaire minimum conventionnel. Ce contrat ouvre droit pour l'employeur à une exonération des cotisations patronales de sécurité sociale quand le bénéficiaire a entre 16 et 25 ans ou quand il s'agit d'un demandeur d'emploi âgé de 45 ans ou plus.

### **Contrat unique d'insertion / CUI**

Créé par la loi n°2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le revenu minimum de solidarité active et réformant les politiques d'insertion, le contrat unique

d'insertion (CUI) est entré en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2010 (dans les départements d'Outre-Mer entrée en vigueur prévue pour le 1<sup>er</sup> janvier 2011).

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 et suite à la mise en place de ce nouveau contrat, il n'est plus possible de conclure des contrats d'avenir et des contrats d'insertion - revenu minimum d'activité (CI-RMA).

Dans les départements d'Outre-Mer, la mise en œuvre du Contrat Unique d'Insertion (CUI) étant prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2011, la conclusion de CIRMA et de contrats d'avenir reste possible jusqu'au 31 décembre 2010.

Le contrat unique d'insertion qui a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi, se décline sous deux formes :

- le CUI - Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE), s'adresse aux employeurs du secteur marchand et ouvre droit à une aide financière sans exonération spécifique de cotisations sociales ;
- le CUI - Contrat d'Accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), s'adresse aux employeurs du secteur non marchand et ouvre droit à une aide financière et à une exonération spécifique de cotisations sociales.

### **Correction des variations saisonnières / CVS**

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

### **Création d'entreprise**

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

- 1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;
- 2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;
- 3) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise

(il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Depuis les données relatives à janvier 2009, les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes d'immatriculation avec le statut d'auto-entrepreneur enregistrées dans Sirene. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1<sup>er</sup> janvier 2009 qui demandent, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

### Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Remarque : il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation (*cf. définition de cessation d'entreprise*).

### Demandeurs d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

### Demandeurs d'emploi de longue durée / DELD

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle Emploi depuis un an ou plus.

### Emploi d'Avenir / EAV

L'emploi d'avenir (EAV) est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle.

### Emploi salarié

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Les non salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

### Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie et l'étude de la structure de la clientèle,

notamment de son origine géographique. Elle permet d'établir des indicateurs de taux d'occupation, de durée moyenne de séjour ou de part de la clientèle professionnelle. Réalisée chaque mois depuis 1982, elle couvre un échantillon national de 8 300 établissements homologués (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) et non homologués de chaînes de la France métropolitaine et des départements d'Outre-mer (DOM). L'échantillon final est de 14 000 hôtels environ pour satisfaire les besoins d'information locale.

### Estimations d'emploi localisées

À partir de 2009, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisées), qui se fondent sur l'utilisation des sources administratives en niveau.

Pour les salariés, il s'agit des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS « grand format ») contenant, en plus des DADS stricto sensu, les données du fichier de paye des agents de l'État et celles des particuliers employeurs).

Pour les non salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et pour les non salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS) qui est la Caisse Nationale des Unions de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF).

Le concept central d'Estel est une synthèse ascendante des sources administratives utilisées avec prise en compte de la multi-activité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

Le passage à Estel permet la production des estimations d'emploi annuelles à un niveau géographique et sectoriel plus fin que l'ancien système (celui de la zone d'emploi croisée avec le niveau A38 de la nouvelle nomenclature d'activités au lieu du niveau départemental) ; de plus on disposera chaque année de la double localisation au lieu de résidence et au lieu de travail pour les salariés et d'informations sur le sexe et la tranche d'âge quinquennale des travailleurs salariés et non salariés.

### Hôtellerie de plein air (camping)

Les campings-caravanings classés le sont selon les nouvelles normes Atout France en vigueur depuis juillet 2012. Ils sont classés de 1 à 5 étoiles. Les conditions requises pour ce classement portent sur les équipements communs, les équipements sanitaires, l'accessibilité aux personnes handicapées.

### Immatriculations de voitures particulières neuves

L'Insee publie mensuellement le nombre des immatriculations des voitures particulières neuves (hors utilitaires et transit temporaire) permettant ainsi de suivre l'évolution du marché automobile français. Le chiffre brut, communiqué par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) est corrigé des jours ouvrables et des variations saisonnières (CJO-CVS).

### Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

### Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

### Logement collectif

Logement dans un immeuble collectif (appartement).

### Logement commencé

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

### Logement individuel

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

### Minimum vieillesse

Le minimum vieillesse se compose de l'allocation supplémentaire vieillesse (ASV) et de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA).

L'allocation de solidarité aux personnes âgées est une nouvelle allocation qui se substitue depuis 2007 aux anciennes allocations du minimum vieillesse pour les nouveaux bénéficiaires. Cette allocation permet d'atteindre le montant du minimum vieillesse. L'allocation supplémentaire vieillesse est une allocation différentielle qui s'ajoute à l'avantage vieillesse de base pour le porter au niveau du seuil de ressources du Minimum vieillesse.

### Nomenclature d'activités française / NAF rév. 2, 2008

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1er janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). La NAF a la même structure que de la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

La NAF rév. 2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév. 2 s'est substituée à la NAF rév. 1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1er janvier 2003). La NAF rév. 1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224, et 712 postes

La NAF rév. 1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1993.

### Nomenclature agrégée - NA, 2008

Avec le passage à la NAF rév. 2 (nomenclature d'activités française révisée au 1er janvier 2008), la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév. 1 disparaît en tant que telle. En effet, cette nomenclature strictement française ne permettait pas de comparaisons internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.

La NAF rév. 2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes. Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév. 4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév. 2.

Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév. 2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

- A 10 : niveau international, regroupement de sections ;
- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.

Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.

- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;
- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;
- A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

### Nuitées

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

### Pôle emploi

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.

L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

### **Population active (BIT)**

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs ; ces deux concepts étant entendus selon les définitions du Bureau International du Travail (BIT).

### **Revenu de solidarité active (RSA)**

Le revenu de solidarité active (RSA), a été instauré le 1er juin 2009. Sous sa principale forme, le RSA socle a remplacé le revenu minimum d'insertion (RMI), l'allocation de parent isolé (API) et les dispositifs d'intéressement à la reprise d'emploi. Il peut être complété par le RSA activité, dans le cas où l'allocataire perçoit un revenu d'activité inférieur à un certain seuil. Un bénéficiaire du RSA peut percevoir le RSA socle seulement (RSA socle seul), le RSA activité seulement (RSA activité seul), ou bien les deux composantes simultanément (RSA socle+activité). L'accès au RSA se fait sous conditions : être résident de nationalité française en France métropolitaine et avoir plus de 25 ans. Pour les résidents étrangers, des conditions de régularité de séjour supplémentaires s'appliquent. Les droits s'étendent aux personnes d'âge inférieur s'ils assument la charge d'un enfant, ainsi qu'aux conjoints. Le RSA vise à compléter les ressources initiales du foyer pour qu'elles atteignent un niveau garanti, lorsqu'elles sont inférieures à celui-ci. Le montant du revenu garanti dépend de la situation familiale et des revenus d'activité du foyer bénéficiaire.

### **Section de Technicien Supérieur / STS**

La Section de Technicien Supérieur (STS) est une formation préparant au Brevet de Technicien Supérieur (BTS) en une durée de deux ans. C'est un diplôme de niveau bac + 2. Le recrutement s'effectue parmi les titulaires d'un Brevet de Technicien (BT), d'un baccalauréat technologique, d'un baccalauréat général ou d'un baccalauréat professionnel, suivant la section demandée.

### **Sit@del2**

Sit@del2 est une base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles variables des formulaires mis en place lors de réforme du droit des sols en octobre 2007.

### **Taux de chômage**

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière, se calculent des taux de chômage par sexe, par professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), par région, par nationalité, par niveau de diplôme...

### **Taux de chômage (BIT)**

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

### **Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air)**

Rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts. Il diffère du taux d'utilisation qui rapporte le nombre de chambres (emplacements) occupés au nombre de chambres (emplacements) total des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.

**Coordination** Direction régionale de l'Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur

**Contribution** Banque de France, CERC, Direccte, DRAAF, Dréal, DROS, DRJSCS, ORT, Rectorat d'Aix-Marseille, Rectorat de Nice

**Directeur de publication** Patrick Redor  
Directeur Régional de l'Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur

**Rédacteur en chef** Claire Joutard  
Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur

**Auteurs** Rémi Belle (Direccte)  
Bernard Benitez (Banque de France)  
Jérôme Blanche (DRJSCS)  
Françoise Cazenave (DRAAF)  
Marie-Christine Chesneau (Direccte)  
Jacques Clauzier (Rectorat de Nice)  
Laurent Clavel (Insee DG)  
Françoise Leduc (Insee Paca)  
Catherine Loose (Dréal)  
Carine Pékic (Cerc)  
Éric Rubiloni (Insee Paca)  
Françoise Santoni (Rectorat d'Aix-Marseille)  
Carole Toutalian (Dros)  
Phillippe Winnicki (Insee Paca)

**Bureau de presse** Hélène Pigassou, à l'Insee  
Tél : 04 91 17 59 11 – Fax : 04 91 17 59 60  
Courriel : dr13-relations-avec-la-presse@insee.fr

# Insee Conjoncture

## Provence-Alpes-Côte d'Azur

### Bilan économique 2014

### L'économie régionale perd de l'élan en 2014

L'activité mondiale a légèrement accéléré en 2014. Si la reprise s'est affermie dans les pays avancés, elle a à l'inverse fléchi dans la plupart des pays émergents. La zone euro n'a pour sa part que timidement renoué avec la croissance. En France, l'économie française a nettement ralenti, progressant de 0,2 % après + 0,7 % en 2013. Dans ce contexte, l'emploi salarié a continué de reculer.

Les signes d'amélioration de l'économie régionale apparues en 2013 en Provence-Alpes-Côte d'Azur n'ont pas perduré en 2014. Cette détérioration a été ressentie dans la quasi-totalité des secteurs d'activité. En conséquence, l'emploi salarié régional s'est orienté à la baisse en 2014, alors qu'il s'était distingué du niveau national en enregistrant des créations d'emplois en 2013. En parallèle, le chômage a persisté. Le taux de chômage a notamment fortement augmenté au second semestre 2014.

Conjoncture n° 5  
mai 2015

ISSN 2417-1638

Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur  
17 rue Menpenti  
CS 700004  
13395 Marseille Cedex 10

Directeur de la publication :  
Patrick Redor

Rédactrice en chef :  
Claire Joutard

© Insee 2015